

Séance de la soirée du 17 décembre 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président
Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN
DANS LA MRC DE L'ÉRABLE
PAR ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 7

Séance tenue le 17 décembre 2009 à 19h
Manoir du lac William
3180, rue Principale
Saint-Ferdinand

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2009

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
Mme JOCELYNE VEILLETTE	1
Mme MIREILLE BONIN	4
M. NELSON BOUFFARD	11
M. YVAN FECTEAU	12
M. JACQUES FAUCHER	16
M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL	18
FAMILLE ACERO	29
Mme Ruby Art	
Mme Sonia Mondor	
M. ANDRÉ ADAM	33
REPRISE DE LA SÉANCE	
LA CLÉ DES BOIS	36
M. Claude Charron	
M. CLAUDE CHARRON	39
M. BERNARD BARLOW	40
M. RAYMOND CHARLAND ET Mme CHRISTIANE TREMBLAY	43
Mme FRANÇOISE AUBRE	52
DROIT DE RECTIFICATION	
M. YVON BOURQUE	54
Mme ROSE-HÉLÈNE ROBIDAS	57
M. MICHEL VACHON	58
M. BRUNO VÉZINA	60
M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL	62
M. SERGE GANÉ	64
M. YOLAND LECLERC	67
MOT DE LA FIN	68

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2009
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette septième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable.

10

Bienvenue également à ceux et celles qui nous suivent sur le Web.

Nous allons poursuivre ce soir avec les présentations des mémoires par les participants. Le temps maximal imparti est d'une quinzaine de minutes par présentation avec, le cas échéant, quelques minutes pour échanger avec la Commission.

15

Normalement, je vous rappelle que quand vous allez approcher de l'échéance de quinze (15) minutes, je vais vous le signaler.

20 Il est possible d'exercer un droit de rectification des faits. Les personnes qui désirent faire une telle rectification doivent s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière.

25 Je rappelle que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger les faits ou les données et non pour contester ou remettre en question une opinion exprimée par un participant lors de sa présentation.

30 Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein. Je demande votre collaboration pour éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou de désapprobation.

35

Également, aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience. Et je vous rappelle que les séances sont enregistrées.

40

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
JOCELYNE VEILLETTE

PAR LE PRÉSIDENT:

40

Donc maintenant sans plus tarder, nous allons inviter notre premier participant qui est inscrit à l'arrière, et j'invite madame Jocelyne Veillette.

Bonsoir madame.

45

PAR Mme JOCELYNE VEILLETTE:

Bonsoir. Je voudrais rester debout, je me sens plus d'attaque, c'est correct?

50

PAR LE PRÉSIDENT:

Comme vous voulez.

55

PAR Mme JOCELYNE VEILLETTE:

Merci.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{re} ligne, "Je me présente...")

60

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 12^e ligne, "... de nourriture.")

On enlève une bonne partie de leur territoire, là.

65

Les ours seront plus dangereux – vous pouvez sourire – les ours seront plus dangereux, oui. Les meutes de coyotes enligneront nos élevages de petits animaux domestiques. Ça prend deux (2) ans à refaire une meute qui a été éliminée, là, avant qu'ils se reproduisent, c'est très long.

70

Les chevreuils qui broutent les repousses sur le bord des routes se feront frapper, parce que plus de circulation, et pour ceux qui survivront avec le stress et le manque de nourriture, les maladies les affaibliront.

75

Et on sait très bien qu'il y a l'encéphalite spongiforme du cervidé qui s'en vient, qui est à nos portes. C'est une maladie, peut-être pas connue encore, mais ça ressemble à la tremblante du mouton, la maladie de la vache folle. Et ça l'existe, cette maladie-là, il faudrait aller rechercher, c'est sûr.

80

Enfin, ce parc éolien au bout de quinze-vingt (15-20) ans, j'ai rajouté cinq (5) ans, parce que ça a l'air que ça va durer plus longtemps qu'on pense!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 18^e ligne, "... pourra être démonté...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin, "Respectueusement.")

85

Merci. Est-ce que vous avez des questions?

PAR LE PRÉSIDENT:

90 Oui, j'aurais une question qui m'intrigue. Vous avez fait allusion dans votre mémoire aux clôtures de pierre et aux digues de roche qui pourraient être reconstruites.

C'est quoi l'état de ces ouvrages-là actuellement?

PAR Mme JOCELYNE VEILLETTE:

95

Ce sont toutes des anciennes clôtures que les ancêtres, les gens anciennement, pour faire les prairies, ramassaient les roches et faisaient des clôtures. Alors ça délimite très bien les champs, les prairies.

100

Et les forêts, souvent ce sont des forêts quand même pas si vieilles, puis c'est des repousses. Parce que moi, quand je suis arrivée ici, les forêts étaient jeunes, mais il y avait toutes ces anciennes digues de roche qui étaient encore dans la forêt, qu'on voyait que c'était des anciennes prairies.

105

Mais là, eux autres, ils en parlent même pas. Mais ça, c'est très important, ces clôtures-là, parce que ça renferme beaucoup beaucoup de petits animaux qui bouffent les insectes. Il y a pas seulement les chauves-souris, beaucoup d'animaux mangent les insectes.

110

Et leur habitat, c'est sûrement les digues de roche et tout ça. Et on n'en parle même pas, et ça, ça fait partie du décor, c'est très important.

Et je connais même des gens qui travaillent avec ces pierres-là qui font des choses fantastiques; nous autres, on va les enfouir, on va les faire disparaître, c'est ça. C'est un détail.

115

Mais aussi, comme j'ai l'air un peu farfelue avec la peur des animaux, mais vous savez, à force de couper tout le haut des montagnes, les animaux, bon bien là, ils vont changer de territoire. Changent de territoire, bien là, ils arrivent sur le territoire d'un autre. Mais là, si l'autre montagne a été rasée, les autres animaux vont descendre, ils cherchent un territoire. Ça va être un carnage entre eux autres, premièrement, parce que les animaux, il faut qu'ils protègent leur territoire, puis s'ils en ont plus, de territoire? Ils vont manquer de bouffe.

120

J'ai lu quelque part qu'il était pour y avoir trente pour cent (30 %) plus de chevreuils après ou d'animaux, mais là, si on a enlevé beaucoup de forêts et d'aires pour la nourriture, trente pour cent (30 %) plus d'animaux, ils vont manquer de nourriture. Il va y en avoir trop, il va y avoir des maladies.

125

C'est vrai que les ours vont être habitués de manger dans les poubelles des travailleurs, c'est cela. C'est comme une onde de choc, c'est comme ça que je vois ça.

130 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Alors nous vous remercions pour votre présentation.

135

MIREILLE BONIN

PAR LE PRÉSIDENT:

140

Nous allons maintenant inviter madame Mireille Bonin à s'avancer.

Bonsoir madame.

PAR Mme MIREILLE BONIN:

145

Bonsoir. D'abord mon titre, "L'éolien industriel au Québec!" L'éolien industriel au Québec est un symbole. C'est le symbole de quelque chose à faire pour modifier notre empreinte écologique dans le monde.

150

Ce symbole-là est utilisé partout, partout sur la planète. Quand on regarde les groupes écologistes, ils placardent une éolienne sur leur matériel d'information. Quand on regarde RDI le soir sur les informations devant Copenhague, on a une image d'éolienne, l'éolien industriel à son meilleur dans un beau ciel bleu. C'est un symbole.

155

Est-ce qu'un symbole génère en lui l'essence de ce qu'il faut faire pour opérer un changement? De quel changement est-il question?

160

J'ai utilisé le terme changement, parce que le promoteur chez moi – j'ai oublié de vous dire que j'étais du Massif du Sud – le promoteur, chez moi, considère que les citoyens se plaignent parce qu'ils ont peur du changement. Alors les citoyens qui s'impliquent, ce sont des citoyens qui ont à cœur le développement durable de leur communauté, et ce sont des citoyens qui sont déjà impliqués dans le travail qu'il y a à faire pour minimiser leur empreinte écologique.

165

Vous avez devant vous des gens, des amoureux de leur territoire et qui font énormément pour travailler leur territoire, de façon à minimiser leur impact au niveau écologique.

170

Le titre que j'ai nommé, c'est "Gouvernance et démocratie", parce que ce dont il est question dans ce dossier-là, c'est de la gouvernance. De quelle manière veut-on amener les changements? De quelle manière veut-on travailler à réduire notre impact et réduire certainement les gaz à effet de serre?

Et quand on regarde ce que le dossier nous apporte, le dossier nous amène dans une voie unique de nous obliger à accepter l'éolien comme étant la voie du succès, la voie d'avenir et la voie pour réduire nos gaz à effet de serre.

175

Est-ce que ça va avoir un impact sur les gaz à effet de serre au Québec! Quand on regarde la façon dont on génère notre électricité au Québec, avec l'hydroélectricité qui génère très peu de gaz à effet de serre, d'ajouter un autre produit qui génère peu de gaz à effet de serre aussi n'aura pas vraiment d'impact; il faudra chercher ailleurs pour réduire les gaz à effet de serre, puisqu'on en produit déjà peu.

180

Alors est-ce que le symbole de la réduction des gaz à effet de serre va faire la job tout seul! Ça va prendre une job terrain pour être capable de réduire les gaz à effet de serre, et ça ne peut pas être plus de la même affaire, il faut que ce soit autre chose.

185

Alors dans le autre chose, il faut travailler avec le citoyen, le citoyen qui connaît son territoire, les différentes régions qui ont des différentes fonctions, qui travaillent de différentes manières et qui ont différents moyens de travailler à réduire les gaz à effet de serre et on ne peut pas penser que la pensée unique va faire la job.

190

Alors pour être capable de travailler dans ce domaine-là, il faut l'apport du citoyen, et c'est l'essence de la démocratie, c'est l'essence de la gouvernance.

195

Dans le dossier éolien, il y a une problématique majeure au niveau de la gouvernance, parce qu'on a complètement écarté le citoyen de la donne. On a une compagnie qui débarque, qui propose une industrie qui n'est absolument pas nécessaire, selon la plupart des gens qui se sont prononcés, et qui, en plus, nuit au développement qui existe déjà.

200

Alors pour qu'une démocratie fonctionne, ça prend nécessairement une saine gouvernance, et les éléments de la gouvernance, c'est d'abord et avant tout la voix des citoyens, et c'est des projets qui sont légitimés par le citoyen, sinon les gens ne prennent pas les règles qui leur sont imposées.

205

Il faut que le citoyen soit à la base de ces décisions-là. Alors la voix des citoyens doit nécessairement se manifester à l'intérieur d'une structure.

210

Là présentement, on est entendu par le BAPE. Le BAPE arrive à la toute fin d'un processus alors que tout est ficelé, les contrats sont donnés, beaucoup d'argent a été dépensé par les promoteurs.

On arrive à la toute fin d'un processus et il est pratiquement plus possible d'avoir un projet qui se tienne, parce qu'on est déjà à la fin d'un terme, on est déjà dans une situation où les citoyens ont déjà pris position, se sont vraiment cabrés les uns envers les autres, et on n'est plus capable de faire un projet légitimable par la population.

215 La reconnaissance du rôle du citoyen, c'est vraiment à la base de la démocratie. Les gouvernements, notre propre gouvernement va en Chine faire la morale aux Chinois de la manière de traiter les valeurs citoyennes, les valeurs de démocratie, bien, on a un exemple ici où est-ce qu'on est capable de remettre en question la propre façon de notre gouvernement de traiter de la démocratie en complètement négligeant son citoyen.

220 Le citoyen est au coeur du territoire, et si vous avez vu autant de mémoires, si vous avez entendu autant de gens, c'est que vous avez des gens qui ont une relation, une appartenance à leur territoire.

225 Le territoire, c'est ce qu'on peut appeler le paysage; ce que le BAPE a reconnu depuis le début, c'est le paysage. Mais le paysage, c'est quoi! C'est l'espace dans lequel les modes de vie, les milieux de vie se vivent.

230 Et moi, je suis du Massif du Sud, et ça n'a rien à voir avec le titre de terre que j'ai, un petit lopin de terre que j'ai au Massif du Sud; ça a à voir avec l'espace, l'environnement en général. Et quand j'arrive à sept kilomètres (7 km) de chez moi, au pied du petit chemin qui me mène chez moi, déjà je me sens chez moi.

235 Et quand les gens de L'Érable arrivent, puis j'en parle à mes collègues de L'Érable, les gens de L'Érable sont chez eux à neuf kilomètres (9 km) de leur titre de propriété, parce que quand ils arrivent et puis qu'ils voient la montagne devant eux, c'est là qu'ils se sentent chez eux.

240 Quand on voyage, on va à l'extérieur, on arrive à l'aéroport, c'est là, on est chez nous. Alors le territoire, c'est une relation d'appartenance, c'est quelque chose qui est au coeur des individus et c'est quelque chose pour lequel ils sont prêts à vivre et à mourir pour leur territoire.

245 Il y a des exemples de ça partout dans le monde. Le territoire est au coeur des gens. Moi, je travaille aux Affaires indiennes et je peux vous dire que je comprends ce que c'est le territoire, en vivant depuis douze (12) ans tout près des Autochtones.

250 Le territoire, c'est pas un titre de propriété, les Indiens sont pas propriétaires de leur terre, c'est vraiment une relation d'appartenance avec un milieu de vie et c'est une relation qui leur permet de vouloir se développer, se développer comme société, et ce n'est pas quelque chose qui a à voir avec la propriété comme telle, c'est quelque chose qui a à voir avec la culture.

255 Le territoire est un élément de la culture. On n'appartient pas de la même façon à notre territoire, dépendamment des pays qui occupent leur territoire, et les gens développent cette notion-là de manière intangible. C'est culturel, c'est intangible, le territoire, ça n'a rien à voir avec un titre de propriété.

Et c'est par contre au coeur, au coeur du débat qu'on a présentement, parce que quand on va dans l'histoire du Québec, allons juste en 1945 avec le Maîtres chez nous d'Adélar Godbout!

260 Adélar Godbout en disant maîtres chez nous nous a vraiment donné là une image de ce que c'est que d'être au coeur des décisions, que d'être au coeur de la vie qui se passe chez nous et d'être au coeur du développement d'une société.

265 Une société où le citoyen n'est pas participant, où le citoyen ne fait pas part de cette entreprise-là, c'est une société qui est vouée à l'effondrement et à l'échec. On nous propose une industrie dont on n'est pas part, on n'est pas partie à ça; c'est imposé, ça nous est amené sur notre territoire sans qu'il y ait participé.

270 Alors que si on y avait participé, peut-être que ça nous aurait intéressés.

Je prends l'exemple de l'Atrébatie en France, peut-être que cinquante (50) éoliennes, ça nous aurait pas intéressés, puis à mille mètres (1000 m) de chez nous non plus, mais on aurait peut-être été intéressé à ça, puis on aurait peut-être été intéressé à regarder c'est quoi les autres possibilités.

275 Il y a une façon de réduire notre impact sur l'écologie, il y a une façon de travailler à utiliser les matériels qu'on a déjà, recueillir l'eau de pluie, travailler en utilisant nos toits, et on serait capable, comme d'autres endroits, puis en Allemagne par exemple, à Fribourg, il y a un petit coin de Fribourg qui est complètement autonome au niveau énergétique, il y a pas une éolienne là-dessus. Peut-être qu'il y en aurait eu une, ça aurait peut-être pu faire, mais ça a pas fait dans ce cas-là, puis c'est pas nécessaire.

280 Alors dans le changement qu'on nous propose, est-ce qu'on veut vraiment réduire les gaz à effet de serre ou est-ce qu'on veut imposer une industrie, parce que c'est du big business dont il est question.

285 Puis quand on parle au promoteur, on sent, puis ils nous l'ont dit carrément, ils ont besoin du volume pour que ce business-là marche. Pourquoi, il y a quelques turbiniers dans le monde, il y en a une douzaine dans le monde, toutes les turbines viennent de là. Alors si on tapisse la planète, ça roule; puis quand ça commence à aller mal, vraiment ça va bien pour les compagnies, on en produit d'autres.

290 C'est une grosse affaire. Pendant ce temps-là, les hommes politiques font des business, échantent des contrats, font des petits voyages, également ils s'échantent des médailles entre eux autres. C'est une entreprise, c'est une business extrêmement loin du développement d'un territoire avec ses gens, extrêmement loin de la gouvernance, très loin de la démocratie.

300

Alors le modèle d'appel d'offres, c'est un modèle absolument incroyable. Il faut l'avoir vécu pour le croire. Moi, j'en reviens pas, en 2009, d'avoir vécu ça, des manoeuvres, des manigances, des cachettes.

305

On nous amène à se chicaner entre nous autres, à se faire des cachettes. Un de mes collègues s'est fait accuser de vol et s'est fait amener devant les tribunaux, parce qu'il avait pris un document d'information au bureau de son Conseil municipal, et on a considéré qu'il le volait, un document d'un organisme public, considéré comme du vol. Pourquoi, parce que ça nous aurait donné de l'information davantage. Et c'est une cachette.

310

La promotion, c'est incroyable. L'entreprise privée, ils sont prêts à tout. Ça distribue des chèques, ça fait des cachettes, c'est des méthodes pour pousser un projet dans la gorge des gens.

315

Alors ce que ça fait aussi, ça fait qu'il y a des instruments de cette industrie-là, et l'instrument numéro un de l'industrie, c'est SNC-Lavalin dans notre cas, parce que SNC-Lavalin nous a dit au BAPE de L'Érable le 16 septembre dernier qu'ils avaient quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des dossiers d'études d'impact.

320

Alors quand on comprend les principes de la gouvernance, de transparence, comment peut-on croire une entreprise qui est une entreprise d'ingénierie, puis qu'en plus ils sont en Russie présentement avec le gouvernement du Québec pour faire des business sur le gaz, comment peut-on croire cette même compagnie d'ingénierie qui fait toutes les études d'impact ou à peu près du deuxième appel d'offres et qui vient nous dire qu'il n'y en a pas de problème, tous les impacts; il y en a, mais ils sont tous de faibles à moyens. Il y a pas aucun impact grave.

325

Et en plus, on fait pas l'ensemble de la recherche, parce que la recherche, c'est pas juste la recherche au niveau de la faune, au niveau de la flore. Tout le travail au niveau de la société, ça, ça n'a pas été fait. Puis tout l'impact d'avoir l'entreprise d'Hydro-Québec en plus qui embarque là-dedans, bien ça, on touche pas à ça, Hydro-Québec. Hydro-Québec, ça fait pas partie de la donne, mais c'est là pareil.

330

Et l'impact cumulé de ces deux (2) morceaux-là, des chemins à faire, de l'enfouissement des fils, de tout le travail qu'Hydro-Québec doit faire, plus le travail des impacts dans des endroits, les études d'impact, on les croit pas.

335

Les études d'impact, pour le citoyen moyen, n'ont pas de valeur. Peut-être qu'elles sont bonnes, c'est peut-être des gens extraordinaires qui ont travaillé là-dedans, mais en gouvernance et en démocratie, l'apparence de droit, l'apparence de transparence est aussi importante que la transparence elle-même. C'est comme en droit, l'apparence de droit est aussi importante que le droit.

340 Donc c'est extrêmement important. Si on veut développer une industrie qui est peut-être
bonne, nous autres, on a nos doutes, là, puis un peu partout au Québec, on a nos doutes en
masse, mais mettons que c'est une bonne industrie, il faut qu'elle se donne les moyens au niveau
de la gouvernance d'être reconnue, d'être transparente et de pouvoir faire passer comme étant
quelque chose dont les individus ont confiance.

345 Sans la confiance de ces institutions-là, sans la confiance du milieu, on n'a pas de produit
viable. Et quand on parle de développement viable, de développement durable – je fais un
lapsus – parce que dans le fond, un développement durable, il faut que ce soit viable pour être
durable – et on oublie toute cette dimension-là.

350 Alors moi, je pense présentement, parce que je travaille avec l'ensemble des gens, là,
vous avez devant vous un BAPE générique aujourd'hui. On l'a demandé, le BAPE générique,
personne nous l'a donné, mais vous avez des gens de Éole-Prudence, de Sainte-Luce, du Massif
du Sud, de L'Érable, d'Irlande par exemple, vous avez plein de municipalités qui sont présentes
355 ici. Vous avez reçu des mémoires des gens de la France, vous en avez reçu de l'Ontario, et c'est
pas un hasard, on travaille tous ensemble.

 Ce que vous avez devant vous aujourd'hui, c'est un BAPE générique, et c'est quelque
chose qui est extrêmement important à faire, de faire le débat de ce projet-là qui est seulement
360 un débat pour de l'argent.

 Et on n'a pas jamais entendu, quand on parlé au promoteur et quand on a parlé de ces
dossiers-là de l'environnement, il y a juste les citoyens qui sont intéressés à l'environnement,
personne d'autre que nous autres s'intéresse à ça.

365 Ceux qui en veulent des éoliennes, c'est pour l'argent. Le gouvernement, c'est pour le
business. La grande entreprise du Québec, le grand entrepreneur, monsieur Charest lui-même,
nous a mis devant une situation où est-ce que c'est que la business passe avant l'environnement.

370 Mais l'environnement, c'est les gens, c'est le milieu de vie, c'est les citoyens derrière un
système gouvernemental. Et sans les citoyens, sans les gens, on n'a pas de système stable. On
pense que c'est stable en Amérique du Nord, il y en aura pas de problème, les gens sont
habitués, sont tolérants, sont tout ça, mais quand on vient toucher au coeur des individus, je l'ai
vu avec les Autochtones, je l'ai vu dans d'autres pays, quand on vient toucher à leur territoire, on
375 vient toucher à leur fibre sensible, la fibre pour laquelle ils sont capables de se lever debout,
d'écrire des mémoires qu'ils ont jamais écrit dans leur vie! Pourquoi, parce que c'est leur vie qui
en dépend.

 Alors présentement, j'ai écrit des recommandations, bien sûr le BAPE, c'est pas dans son
380 domaine de prendre des recommandations, mais pour le futur, puis ça, c'est à titre purement de
conséquence de ce qu'on vit présentement!

385 Quand on viendra dans les Copenhague de ce monde déterminer qu'il faut partager l'eau de la planète, quand on viendra déterminer que l'eau du Québec, c'est une eau qui est fort enviable et qu'on a de l'eau propre chez nous, est-ce qu'on sera pas content d'avoir des structures chez nous au Québec qui vont permettre de respecter les gens et qui vont respecter notre territoire?

390 Parce que ça va être facile dans un parlement mondial de nous dire, bien écoutez, c'est de valeur, mais l'eau est au Québec, puis on vient se servir chez vous. C'est extrêmement important des structures de gouvernance, des structures par lesquelles l'individu va avoir un pouvoir décisionnel.

395 Et les gouvernements futurs seront bien contents de se fier sur leurs citoyens pour dire écoutez, il y a des façons de partager, il y a des façons de prendre des ressources dans un pays et il faut le faire dans le respect des gens, des milieux, pour une question de stabilité.

400 Et la stabilité dont je parle, c'est la paix. C'est pas ni moins que ça, c'est exactement de ça qu'on parle. Parce que c'est dangereux, vous venez voler les gens, vous venez piller les gens avec des dossiers, la paix est vraiment menacée.

405 Là, c'est juste de la chicane entre citoyens, c'est des petits actes de vandalismes. Mettez ça à une échelle plus large! Là, on commence à être vraiment "networké" grâce à l'Internet bien sûr, mais grâce aussi au travail des gens, on est capable de faire des distances. On prend des congés, on fait trois-quatre-cinq (3-4-5) heures, on est allé en Gaspésie la semaine passée, on est allé rencontrer madame Normandeau là où elle se trouve.

410 Pourquoi, parce que les gens ne nous ont pas écoutés. Le BAPE bien sûr est extraordinaire, au début ce serait mieux, mais c'est extrêmement important pour la stabilité de notre pays d'être entendu, et pas juste entendu, de participer au débat social.

Si on veut un changement, un véritable changement, pas juste faire de la business, si on veut véritablement un changement, il faut qu'on soit au coeur de ça.

415 Et je peux vous garantir que les gens qui sont ici aujourd'hui, si on leur permet de prendre leur milieu en main avec l'énergie qu'il y a ici, il y a des choses extraordinaires qui vont être faites. Il y a des choses extraordinaires qui ont été faites en Allemagne.

420 Il y a des choses extraordinaires qui peuvent se faire au pays, au Québec, mais il faut laisser aux employés du milieu, aux gens qui s'emploient à sauver, à garder leur mode de vie, aux citoyens impliqués, il faut leur donner la chance de participer.

Avec ce qu'on a vu présentement à Copenhague, les gens veulent participer à ce changement-là, ils veulent qu'on fasse quelque chose pour l'environnement, et ils pensent

425 présentement, beaucoup d'entre eux pensent que si on installe des éoliennes, tout est beau, c'est correct, on va réussir à sauver ça. Mais au Québec, ça fera pas un iota de différence.

430 Il faut penser vraiment à regarder les milieux dans lesquels on est, puis trouver quelque chose d'autre pour être capable de réduire nos gaz à effet de serre, parce que c'est le voeu des citoyens, c'est ça qui les anime.

Tous ces gens-là sont des amoureux du territoire.

Merci, j'ai terminé.

435 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame pour votre présentation.

440

NELSON BOUFFARD

PAR LE PRÉSIDENT:

445 Alors nous allons maintenant inviter monsieur Nelson Bouffard à s'avancer.

Bonsoir monsieur.

PAR M. NELSON BOUFFARD:

450

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir madame la Commissaire.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je suis un résident...")

455 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "... des citoyens concernés.")**

Ayant travaillé plusieurs années en recherches médicales et dans le domaine de la santé, c'est surtout ça qui m'a amené à m'impliquer dans un tel projet.

460 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "La qualité de l'eau...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... les réchauffements climatiques.")

465 C'est une partie de l'effort qu'on peut faire dans le coin.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "La quiétude...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... de l'environnement?")

470

Dans les documents que j'ai consultés, il y a une seule compagnie qui l'a fait, c'est Geilectric.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Sinon...")

475

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 4^e paragraphe, 2^e ligne, "... monsieur Yelle.")

Sur une des questions que j'avais posées.

480

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 4^e paragraphe, 2^e ligne, "Sans doute...")

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... et complètes...")

Et non pas simplement une revue de littérature.

485

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "Sur l'impact...")

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... au Québec.")

490

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Bouffard pour votre témoignage.

495

YVAN FECTEAU

500

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter monsieur Yvan Fecteau à s'avancer.

Bonsoir monsieur Fecteau.

505

PAR M. YVAN FECTEAU:

Bonsoir monsieur le Président.

510 Alors je regarde dans la salle, monsieur le Président, et je trouve très dommage que
personne de mon Conseil municipal ne soit ici ce soir. On est en train de tracer un quart de
siècle d'histoire qui va s'en venir, et comme le dossier a été préparé de cette façon-là, je peux
comprendre facilement pourquoi qu'ils ne sont pas ici, puisqu'ils se sont donnés dans une tierce
partie pour préparer ce dossier.

515 Alors je me présente, je m'appelle Yvan Fecteau, je suis conseiller au développement
pour une SCR, une Société de capital à risque. Alors par mes fonctions, j'ai eu à me promener
un peu partout à l'intérieur de la belle province du Québec, et je me suis toujours enjoué de dire à
l'ensemble de mes représentants québécois, que je demeurais dans la plus belle des régions. Et
520 je les ai toujours invités à venir faire partie de notre région pour venir la voir.

Je sais pas, monsieur le Président, madame la Commissaire, si vous avez eu la chance
de visiter notre beau territoire? Alors j'espère que oui. Sinon, je trouverais dommage qu'un
ministre vienne en hélicoptère, vienne voir les dommages qu'aura causés Enerfin à notre
525 communauté.

Alors le présent mémoire que j'ai déposé, monsieur le Président, fait suite aux différentes
informations et de recherches que j'ai effectuées, via sur le Net, via les informations cueillies ici et
là, via les informations que j'ai posées à l'audience du BAPE à Plessisville et via les informations
530 que j'ai interrogé mon Conseil municipal et naturellement plusieurs questions ont resté sans
réponse.

Alors dans la présentation!

535 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Tout d'abord...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... Enfant Soleil, etc....")

Le Téléthon de la paralysie cérébrale, etc.

540 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Ma conjointe...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 6^e paragraphe, 3^e ligne, "... de l'information.")

545 Et je cite, on allait chercher de l'information.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 6^e paragraphe, 3^e ligne, "À l'intérieur...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 6^e paragraphe, 4^e ligne, "... de terrain...")

550 Dont des élus municipaux, monsieur le Président, et d'autres personnes, qui tentaient
d'influencer les gens qui venaient chercher de l'information.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 6^e paragraphe, 5^e ligne, "Pourtant...")

555 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, "... du Conseil municipal.")**

560 Contexte et démocratie! Alors j'aimerais simplement vous signaler, par rapport à démocratie dans le Petit Larousse, alors on parle d'une doctrine politique à laquelle doit appartenir l'ensemble des citoyens.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Saint-Ferdinand...")

565 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... quelle irrévérence?")**

Alors c'est pour ça, monsieur le Président, que je suis devant vous aujourd'hui, parce que j'ai écrit à plusieurs ministres, et la ministre m'a écrit, m'a envoyé une copie que je puisse venir siéger, venir voir et venir chercher de l'information au BAPE.

570 Un autre conseiller, quoique auprès du ministère des Affaires municipales, ils me disent que légal mais immoral, a refusé de donner le droit de passage, l'accès à son terrain, comme il le faisait depuis plus de vingt-cinq (25) ans. Alors j'aimerais rectifier, c'est trente (30) ans, monsieur le Président.

575 Alors selon ses propres dires à lui au Conseil municipal, alors par rapport à l'organisme à but non lucratif, la Clé des Bois, aussi ironique que cela puisse être, le conseiller est aussi membre du conseil d'administration de la Clé des Bois, et le conseiller n'a pas d'éolienne sur son terrain, et pourtant, il a refusé l'accès à la Clé des Bois.

580 L'objectif probablement était de mettre de la pression pour faire accepter le projet éolien. Alors vous voyez dans quelle anarchie Saint-Ferdinand était situé.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 5^e paragraphe, 5^e ligne, "Bizarre...")

585 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... notre municipalité.")**

590 Je m'interroge encore aujourd'hui, si je vais poursuivre ma plainte auprès du ministère des Affaires municipales. Je sais, pour voir la façon que ça fonctionne, les conseillers municipaux que je vais viser vont prendre l'argent du Conseil municipal pour se payer des avocats pour se faire défendre; ils n'ont pas – et c'est assez honorable de démissionner de leur poste.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Suite à la dernière...")

595 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e paragraphe, 3^e ligne, "... sa propre communauté.")**

Alors monsieur le Président, on appelle ça un suicide politique si le maire accepte un moratoire.

600 Alors comme son appui a été donné, c'est beaucoup plus sage pour lui de conserver et de prendre aucun risque.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Il aurait été...")

605 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, 5^e ligne, "... nos besoins.")**

Tel que monsieur le maire l'a dit à la première séance du BAPE à Plessisville.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 5^e ligne, "Bref...")

610 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, 9^e ligne, "... les cellulaires.")**

Qui a été implanté ici pas loin sur le territoire d'Irlande. Pourtant, cette tour-là n'est guère plus intéressante, mais du moins, il y avait un avantage pour l'ensemble de la population, avantage qu'on ne retrouve pas dans le présent dossier, madame et monsieur le Président.

615 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "Une retombée positive...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 4^e paragraphe, 6^e ligne, "... produire ailleurs!")

620 Avec l'ensemble des surplus qu'on a au Québec jusqu'en 2019, monsieur le Président.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4^e paragraphe, 6^e ligne, "... mais dites-moi...")

625 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernière ligne, "... à préparer.")**

Merci beaucoup monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

630 S'il vous plaît, je demande votre collaboration s'il vous plaît. Un peu de sérénité dans la salle!

Alors merci monsieur Fecteau pour votre présentation.

635 **PAR M. YVAN FECTEAU:**

Est-ce que je peux avoir une réponse à ma question, monsieur le Président?

PAR LE PRÉSIDENT:

640

Laquelle?

PAR M. YVAN FECTEAU:

645

Est-ce que vous avez visité notre belle région?

PAR LE PRÉSIDENT:

650

Oui, lorsque nous sommes venus au moment des rencontres préparatoires, nous avons fait une tournée dans tous les rangs.

PAR M. YVAN FECTEAU:

655

Merci beaucoup.

PAR LA COMMISSAIRE:

Et moi, je la connaissais d'avance.

660

PAR UNE PERSONNE DANS LA SALLE:

Avez-vous trouvé ça beau?

PAR LE PRÉSIDENT:

665

Notre devoir de réserve oblige!

670

JACQUES FAUCHER

PAR LE PRÉSIDENT:

675

Alors maintenant, je vais inviter monsieur Jacques Faucher à venir s'avancer à la table des intervenants.

PAR M. JACQUES FAUCHER:

680

Monsieur le Président, madame la Commissaire.

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous pouvez y aller.

685 **PAR M. JACQUES FAUCHER:**

Merci.

690 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Mon nom...")**

690

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, 4^e ligne, "... à mon fils...")

Qui a migré en ville.

695 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 4^e ligne, "En croyant...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... sur la montagne.")

AUDITION D'UNE TOUNE DE FÉLIX LECLERC: LES ROGATIONS

700

Alors l'histoire se répète on dirait.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Je ne m'appelle pas...")

705 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... à préserver!")**

Et c'est ce que monsieur Germain disait après-midi, il y a un cadre légal de protection dans le Vermont du moins.

710 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Toute la région...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... la 263...")

Et les routes de travers.

715

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... avec en gros plan...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin)

720

Merci de m'avoir entendu.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Faucher.

725

S'il vous plaît, pas de manifestation.

Merci monsieur Faucher pour votre présentation.

730

JEAN-FRANÇOIS HAMEL

PAR LE PRÉSIDENT:

735

Nous allons maintenant inviter monsieur Jean-François Hamel.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL:

740

Monsieur Germain, madame Bigué! Tout d'abord, avant de commencer, je suis resté sur une interrogation que je vous transmets.

745

Je porte présentement un droit de réserve, c'est-à-dire mon devoir de réserve, j'ai le trèfle de la municipalité, je vais m'adresser juste en tant que maire suppléant, et je me questionne à savoir pourquoi, monsieur le Président, vous êtes revenu hier, après que monsieur Vézina ait parlé en son nom personnel, sur l'idée d'un référendum irlandais?

750

Est-ce que c'est moi qui me sens un petit peu trop honoré d'avoir à organiser cette étape semble-t-il nécessaire dans une future acceptabilité sociale?

PAR LE PRÉSIDENT:

755

Si je suis revenu avec la question, sur le coup j'ai semblé vous avoir pris par surprise, vous avez hésité un petit peu. Ça fait que quand j'ai vu monsieur Vézina le lendemain, je me suis dit, je vais lui poser la question. C'est pas plus compliqué que ça.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL:

760

OK, d'accord. Je peux sortir de mon devoir de réserve!

PAR LE PRÉSIDENT:

Et ça peut vous rassurer maintenant.

765 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL:**

Voilà.

770 Alors j'avais dit que je vous ferais le verbatim tout de suite après, puisque c'est un exposé oral, j'ai fait comme plusieurs personnes ici dans la salle, j'ai inventé du temps et je vous ai préparé deux (2) copies!

Alors c'est un mémoire qui s'appelle "Conte oral" en quatorze (14) minutes!

775 Alors je commence par une présentation personnelle et professionnelle, si vous me permettez. Je suis Jean-François Hamel, né à Black Lake en 1974, ici tout près, résident de plusieurs endroits dont Saint-Ferdinand, de 2000 à 2004. Depuis 2004, avec ma conjointe Johanne Gouin, nous habitons le chemin Craig à Irlande, où elle prend la relève de l'entreprise agricole laitière de ses parents, sur une terre ancestrale qui est traversée par la ligne 735 kV Des Cantons-Lévis.

780 Alors j'y ferai souvent référence, parce que les gens, lorsqu'ils passent chez nous, on leur demande tout le temps, qu'est-ce que vous voyez, la ligne électrique, je leur dis oui, mais elle bouge pas, elle. Qu'est-ce que tu veux dire, attends, tu comprendras.

785 Donc je suis acteur et metteur en scène de formation, gentleman farmer par adoption.

790 Je m'intéresse aux grands événements sociaux, qu'ils soient politiques, sportifs, éducationnels, économiques, artistiques ou autres. Depuis vingt (20) ans, j'ai participé à bon nombre de manifestations d'envergure, qu'elles aient été locales, régionales ou provinciales.

795 J'ai aussi participé à la lutte citoyenne dans le dossier de l'eau qui opposait la Ville de Thetford Mines et la municipalité d'Irlande il y a quelques années. Ce dossier, je l'ai vécu de l'intérieur, c'est-à-dire que les puits de captation projetés étaient sur nos terres.

Alors je comprends ce soir aussi bien les propriétaires résidents qui se sont vu offrir des éoliennes sur leur terrain que les opposants qui se sentent ce soir impuissants face au gros joueur qu'est Enerfin.

800 Alors c'est un peu en ce nom-là que je vais étayer ce mémoire.

805 C'est pourquoi je veux témoigner de la lutte sociale au Québec dans une perspective qui est plus large. Donc après être retourné à l'université à l'âge de trente-cinq (35) ans pour terminer des études en littératures québécoises et horticulture, vous allez me dire, drôle de paradoxe n'est-ce pas, je réponds non pas du tout, la culture est ce qui se sème, qui germe, grandit et porte ses fruits pour le bénéfice de tout un chacun sans aucune distinction!

810

Ce que je me chargerai de démontrer, c'est comment l'événement conflit dans lequel nous sommes présentement, sans le banaliser ni le dramatiser, progresse de façon parallèle à ce que nous retenons de notre histoire littéraire nationale.

815

Il sera intéressant de constater quel est le degré de profondeur, de maturité et d'amplitude que nos écrits atteignent et comment ceux-ci témoignent de notre façon de vivre et de questionner l'événement conflit en 2009.

820

Vous me pardonnerez à ce mémoire sa portée proactuelle, car je considère la tenue de cette audience publique comme un sous-événement autonome de ce grand rendez-vous collectif et individuel de réflexion sur un sujet donné. Et comme les écrits restent, je sors ici de mon devoir de réserve, j'improviserai le reste de mon mémoire de façon libre et concise. L'histoire permet toujours de tout relativiser.

825

Alors j'y vais comme suit! La littérature québécoise, pour les gens comme moi, assez nul, en deux (2) minutes!

830

Nous partons, nous sommes ici d'une tradition gothique, c'est-à-dire que toute bonne histoire a un héros, un vilain et une victime. Je suis parti de ce grand parallèle là et j'ai retracé les cent cinquante (150) dernières années d'existence de notre littérature québécoise pour voir quels avaient été, parmi les auteurs de notre corpus, des sentiments d'appartenance, d'infériorité, de lutte, d'amour du patrimoine et du territoire.

835

Et ce que je me suis rendu compte, c'est que progressivement, nous y allons d'un point 1 à un point 9, et ça témoigne de tout un chacun.

840

J'avais une première question, et j'avais un premier point qui était, quand je vous ai transmis par courriel, qui s'appelait: Pour en finir avec les natifs et les non-natifs, chose qui me chicotait dans ce débat-là.

845

Alors je me suis rendu compte, et je conclurai à la fin, que les natifs et les non-natifs sont ceux qui habitent le territoire. Alors du roman gothique, nous avons vu le roman du terroir apparaître, qui opposait nécessairement la ville et la campagne.

Alors déjà en 1867, il y avait cette marge, opposition la campagne, c'est le paradis terrestre, la ville, c'est l'enfer, la damnation.

Donc au niveau du roman du terroir, nous avons les romans de la terre paternelle qui était la survivance de la race par l'établissement agricole. Après ça, sont venus les romans de colonisation, la colonisation surtout de l'Abitibi, de Lanaudière qui offraient une alternative à l'exil en ville américaine pour le peuple canadien-français.

850 Le peuple canadien-français, finalement, vers la fin des romans dits du terroir, est devenu agriculturiste. C'est-à-dire que l'agriculture était la seule garantie de réussite de la survivance de notre race.

855 Alors vous comprendrez que l'idéation et l'idéalisation de la vie au champ devenait, pour la première fois, une appropriation pour le Québécois du sol québécois.

Tout de suite après, entre les deux (2) guerres, nous faisons le saut au 20^e siècle, nous avons vu apparaître les romans dits nationalistes.

860 Les romans nationalistes avaient comme thème l'aliénation; donc par la douleur, le héros souvent se laissait pénétrer par une espèce de sentiment de révolte qui lui était interdit.

865 Rappelons-nous simplement peut-être une oeuvre forte, Menaud maître-draveur, celui qui repartait reconquérir sa montagne mythique, qui est resté dans l'esprit des Québécois toujours très fort.

870 À partir de l'oeuvre de Félix-Antoine Savard qui, rappelons-le, était tout de même recteur de l'Université Laval et un de ses fondateurs, le peuple québécois, par le roman, ne semble plus seulement défendre notre terre mais la terre de la race. C'est-à-dire qu'à ce moment-là, le propriétaire terrien ne reconnaît plus simplement sa clôture mais la ligne d'horizon qui va par-delà sa clôture.

875 Tout de suite après, le roman moderne, après la guerre, baby-boom, nécessairement on quitte la campagne, on s'en va vers la ville; donc du paradis, on se pervertit, si on peut y aller comme ça.

880 Les luttes sociales apparaissent, grève dans l'amiante qui a été très bien documentée par Lemelin, "Le feu dans l'amiante", et aussi, on en arrive dans cette période de Duplessis, une période de très grande noirceur, au Refus global.

885 Sauf qu'avant de s'émanciper par le Refus global, par cette grande signature d'artistes, tous domaines artistiques confondus, qui sont venus témoigner d'un refus de tout ce qui était aliénant à leur égard, nous avons quand même pu remarquer quelque chose, c'est que les personnages des romans sont encore et toujours victimes de dépossession.

Nous avons des rêveurs d'un côté, des ambitieux de l'autre, et les deux (2) échouent de toute façon dans, je vous dirais, quatre-vingt-dix (90 %) à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) des romans québécois.

890 Nous avons eu des romans psychologiques, bon, vers la fin des années cinquante-début des années soixante, dans lesquels nous avons enfin été capables de dire quelles étaient les trois (3) aliénations fondamentales pour lesquelles nous devons nous débarrasser: religion,

895 passé, famille. Voilà les trois (3) aliénations qui empêchaient l'être humain d'accéder à ce que j'appellerai plus tard sa souveraineté personnelle.

Dorénavant donc, les héros du roman québécois vont commencer quelque chose qui a été initié par le vieux Menaud, c'est-à-dire contester. Vous comprendrez que nous versons dans les romans de contestation, de 60 à 70.

900 Là, vous comprenez que les parallèles se tissent avec le dossier que nous vivons ici, que j'ai appelé en début, l'événement conflit.

905 Donc les gens contestent. Les personnages passent à l'acte. On rejette les entraves à cette aliénation nationale.

La violence est envisagée comme un moyen s'il le faut, comme un outil parmi tant d'autres du moins.

910 La nationalisation réussie de l'électricité propulse alors les romans de la contestation dans les romans qu'on a appelé de la prise de conscience.

915 À ce moment-là, le peuple québécois a compris l'importance de cette contestation-là, écrite, littéraire, proposée par ses écrivains et ses artistes et ses poètes. Nous avons eu Gaston Miron, nous avons eu l'Ostidshow, nous avons eu, dans un point de vue strictement artistique, une inflorescence qui témoignait de ce que présentement, nous pouvons appeler la Révolution tranquille bien sûr.

920 Par contre, nous remarquons que dans les romans québécois, les héros restent toujours dépossédés par les gros capitalistes, qu'ils soient les propriétaires de manufactures, qu'ils soient les chefs d'industries, qu'ils soient les gouvernements; il semble y avoir encore quelque chose là.

Et puis on voit des échecs des mouvements sociaux.

925 Et parallèlement, j'ai fait une petite recherche, 79, année de création du BAPE donc, d'après moi, le BAPE s'inscrit au niveau de la prise de conscience.

930 C'est bien, sauf que tout de suite après, puisque je vous ai dit qu'on est venu de Black Lake, je vous parlais qu'on avait fait un bon coup avec la nationalisation de l'électricité, on a eu un coup foireux qui s'est appelé la nationalisation de l'amiante!

Suite à ça, suite à l'échec du référendum, les romans québécois se sont précipités dans ce qui s'est appelé une quête d'identité, c'est-à-dire tout le début des années quatre-vingt.

935 Donc vous voyez encore que ça va rejoindre les thèmes qui vous ont été proposés.

Donc ce qu'on voit surtout revenir, et là, ça devient intéressant pour plusieurs personnes qui ont déposé des mémoires, c'est qu'on a développé la notion du roman refuge. Le héros quitte la ville dans lequel ses parents l'avaient amené, pour retrouver, retourner et retrouver la tranquillité, la paix en campagne, en forêt.

940

À ce moment-là, ça s'appelle Maniwaki, à ce moment-là ça s'appelle Le Retour en Gaspésie, ça s'appelle La Manicoué, ça s'appelle tous ces grands textes poétiques qui refaisaient l'éloge de l'appropriation de ces grands pans de territoire qui nous échappaient encore en tant que peuple littéraire.

945

Donc le Québécois francophone se métisse, il est à la fois maintenant nomade et sédentaire, il y a plus vraiment d'opposition, il aime faire trois cents kilomètres (300 km) pour aller se retrouver tout seul six (6) mois dans le bois.

950

Et en même temps, il va en ville, s'y sent bien, s'y sent un peu à l'aise, mais préfère la campagne. Ce sont les termes récurrents de ces années-là.

955

Le héros aussi, nous nous rendons compte, voyage beaucoup, et tisse son rapport au monde cosmopolite, va chercher ailleurs, en Amérique, dans la vieille Europe, quelle est finalement son essence et qu'est-ce qui pourrait être une quête à son sens de vie.

960

Par contre, la fin des années quatre-vingt, sont produits des romans de la désespérance, des romans pessimistes, noirs, sombres, individualistes plutôt que collectifs. Nous assistons au Québécois errant, sans but, incommunicabilité de sa douleur de vivre, l'exode des jeunes comme des vieux, apparition de foyers spécialisés pour personnes âgées, ponts intergénérationnels qui se brisent et s'effritent.

965

Le héros, dans ses romans, est souvent surdiplômé, sans possibilité d'emploi, il vit donc de sa pauvreté professionnelle, parce que la génération précédente ne lui laisse aucune place de poste à pourvoir.

970

Et nous arrivons, vous me permettez d'arrêter en 99-2000, car l'histoire littéraire est toujours une dizaine d'années un petit peu en retard, question d'étudier le phénomène!

Nous avons cette époque de 90 à 2000 qui est, et c'est ce qui nous intéresse particulièrement ce soir, les romans dits de la mémoire, la quête de l'état orphelin, de l'orphelin que nous sommes. Le héros cherche à refaire la paix avec la mère patrie qui le porte.

975

Le mythe des origines se déploie selon quatre (4) mémoires, la mémoire savante. On pourrait dire SNC-Lavalin, ce serait correct.

La mémoire nationale, c'est-à-dire toutes les grandes directives que vous nous avez soumises, le fait d'instituer un BAPE.

980 La mémoire collective, que j'ai nommée ici, j'ai pris une précision d'écrire BAPE, Saint-Ferdinand 2009.

Et bien sûr, il restera la mémoire culturelle, c'est-à-dire ce que la collectivité gardera de ceci.

985 La chronologie des appellations nous permet donc d'évaluer un processus qui évolue, qui est capable de nous servir d'échelle sommaire pour les cent cinquante (150) dernières années.

990 C'était la partie la plus longue, j'accélère sur le point 3 qui se trouve à être "Les couleurs d'une éolienne!"

Une éolienne, c'est blanc; blanc, c'est toutes les couleurs, ça va!

995 Quand c'est proche, que c'est pour être consommé sur place, parce qu'il y a pas d'autres réseaux, pas d'autres infrastructures, l'éolienne est verte. Elle est plus blanche, elle est verte. Les gens en bénéficient, les gens en profitent, les gens sont fiers, les gens sont durables, les gens sont écologiquement intégrés.

1000 Plus l'éolienne s'éloigne du lieu de consommation, plus que l'horizon nous rembrunit un petit peu. Donc on dirait que peut-être à cinquante kilomètres (50 km), l'éolienne est brune, parce que, bon, il y a fallu mettre du cuivre, des fils, des poteaux, etc., etc.

1005 Rappelez-vous que les poteaux de Hertel-Des Cantons, je les vois à tous les jours dans le coucher de soleil. Donc même si les pylônes sont blancs, des fois c'est brun un peu, parce que je me dis, c'est consommé où, ce courant-là, Montréal, Québec, oui, j'ai des amis, de la parenté, OK, ça va!

1010 Mais quand on sait pas trop où c'est que va ce courant-là, l'éolienne est noire! Noire Arthabaska, noire droit de pollution, noire je m'approprie le droit de polluer parce que je continue d'exploiter à l'Arthabaska et les sables bitumineux.

Nécessairement, vous comprendrez que c'est une analogie, mais qu'elle est très porteuse.

1015 Chapitre 4 que j'ai intitulé d'une prose poétique digne de Fred Pellerin, "Les écailles de peanut ne nourrissent personne!"

Règle de l'abondance, tel que préconisé par la grande sagesse druidique des ancêtres du parler et tout ça, est la suivante!

1020 Pour avoir abondance, récoltez tout ce qui se récolte, en resemer le dixième, en
conserver le tiers, en consommer la moitié, donner l'autre et composter le reste. Deux pour cent
(2 %), est-ce là une manne?

1025 Deux pour cent (2 %), est-ce là le retour de la tonne de fer à une cent (0,01\$) de
Duplessis?

Deux pour cent (2 %), c'est moins que le poids d'une écaille d'arachide.

1030 Alors quand on disait que les contrats verseraient aux propriétaires des peanuts, il
faudrait quand même pas charrier sur le potentiel énergétique d'une arachide!

Par contre, son écaille nous laisse toujours une espèce de goût amer dont on n'est pas
capable de se libérer, même après une grande gorgée d'eau!

1035 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, et je vais vous laisser encore cinq (5) minutes.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL:

1040 Ça va être beaucoup plus court que ça, monsieur Germain.

PAR LE PRÉSIDENT:

1045 Mais il reste encore un bon petit bout, il reste plusieurs chapitres!

Je demanderais votre collaboration, si vous pouvez finir ça en dedans de cinq (5)
minutes.

1050 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL:**

1055 "L'ignorance ou le pilonnage", au chapitre 5. L'ignorance est un manque de vision, je
connais pas ça, ma lignée Hamel a développé des quartiers, s'est promenée pour installer des
hameaux, que ce soit en France ou que ce soit ici sur le territoire, se sont toujours heurtés à une
Commission de protection du territoire agricole qui était très sévère.

1060 Nous avons quand même réussi, une race de développeur, à passer des chemins, à
questionner le pourquoi qu'on pourrait pas installer notre propre citoyenneté, pour finalement
s'accaparer ce territoire-là et ce qui, depuis trente (30) ans, mes ancêtres, en dedans de moi,
présentement, ça bouille. Parce que là, il y a une grosse compagnie qui a le droit de faire ce qui
leur a toujours été refusé.

Donc c'est une question, ça, mais c'est une question qui rejoint beaucoup de développeurs, beaucoup de gens portés sur la cohésion sociale.

1065

Le pilonnage, le dynamitage, le dragage, la défiguration, je viens de Black Lake, je connais, d'accord!

1070

Les montagnes ici, pourquoi j'y suis plus, pourquoi j'ai viré le dos, pourquoi, je ne voulais plus voir le désastre que l'amiante avait fait, et Dieu soit loué, c'était une industrie non polluante. OK, c'était juste un petit peu défigurant.

Le lift up était pas toujours à point, ni la chirurgie plastique dans le temps!

1075

Mais ici, à Saint-Ferdinand, Irlande, Vianney, Sainte-Hélène-de-Chester, les montagnes sont nos âmes amérindiennes, nos grands-mères préhistoriques, si on veut, qui sont venues embrasser quelque part le Bouclier canadien. Donc ce sont comme nos sages squaws bien-aimées, si on pouvait les appeler ainsi.

1080

Mais présentement, en haut de celles-ci, des gens arrivent et nous proposent plutôt de scalper nos vieilles squaws pour leur mettre un bonnet de béton sur la tête avec une petite hélice!

1085

Bon, passons à l'expropriation intellectuelle, s'il vous plaît. Puisque ce sont nos universités québécoises qui ont financé les premières recherches sur les gisements éoliens potentiels, leurs découvertes nous appartiennent, point final.

1090

La justice doit se prononcer sur les contrats signés et faire connaître aux signataires toutes les implications du geste. Black Lake est aujourd'hui un trou, a commencé avec un claim de mine, d'accord! Un claim de vent va faire quoi dans trente (30) ans, dans cinquante (50) ans, dans soixante (60) ans?

1095

Il est temps qu'on se pose la question, parce que les mines, je vous apprendrai peut-être quelque chose, je vous dirai, sur dix-neuf (19), quand je suis venu au monde, il y en a dix-huit (18) de fermées. Pas vrai, il y en a pas une de fermée.

1100

Parce que s'ils ferment la mine, ils sont obligés de remettre en état, soixante millions (60 M\$). Donc qu'est-ce qu'ils font, suspendre les opérations d'extraction indéfiniment. Voilà la lexicographie de nos chers dirigeants de gisements éoliens!

PAR LE PRÉSIDENT:

S'il vous plaît, s'il vous plaît!

PAR M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL:

1105

L'objectif des alternatives aux alternatives, c'est bien sûr le mégawatt. Puis le mégawatt, c'est pas seulement une ampoule fluocompacte, OK. Quelqu'un qui voudrait dire au gouvernement, je prends en charge la géothermie d'un grand territoire, et tout ce qui sera découlé de l'économie d'électricité, vous me la payez à moi. Je dirais bravo, enfin, une économie

1110

intégrée socialement intelligente.

L'autarcie énergétique des entreprises agricoles pourrait bénéficier et faire en sorte que ces compagnies partenaires là réclament sur leurs performances, l'équivalent, comme je disais, de l'énergie dégagée pour fins de revente par Hydro-Québec, ça éviterait de sursaturer le réseau. Car j'ai un ami que j'appellerai mémoire collective, qui travaille aux essais spéciaux chez Hydro-

1115

Québec, qui dit, j'en peux plus d'aller réparer Murdochville, c'est pas vrai que ça fait aucun dommage, cette énergie-là qui oscille.

Alors on pourrait tout simplement y aller avec quelque chose que nous avons déjà et en chercher une plus-value dans ce que nous avons déjà.

1120

Et j'y vais avec le point 8, monsieur Germain, madame Bigué, et je le lirai.

Je me rassois sur mon devoir de réserve, et j'ai pris la peine d'écrire, parce que c'est important!

1125

Je vais me retirer de la place publique le temps que le BAPE rende son rapport. Entre-temps, je commencerai l'écriture d'un roman sur fond de crise. Surpris!

1130

Le nom de mon héros, aussi bien vous le donner à tous, Bravo Lebrun!

D'ici là, je conclus, en offrant toute mon empathie aux tenants du projet, et je demande aux opposants de faire pareil, de comprendre le rôle de chacun dans cet événement conflit.

1135

J'ose espérer que la compagnie ne pliera pas bagage avant d'avoir compensé nos propriétaires, nos amis qui servent de tremplin et de chair à canon dans cet odieux marchandage de notre espace paysage.

Ce paysage, comme lieu théâtralisé d'événements conflits possibles et à venir, appartient à ceux qui y vivent.

1140

Si je réfère à notre passé collectif, je serais tenté de prédire que l'échec et l'aliénation seront le lot de ce petit peuple de Nègres blancs d'Amérique dans ce dossier. Mais ce serait ignorer que la dignité humaine et son évolution doivent passer par ces zones d'ombre de nous-mêmes, là où peu de candidats s'offrent pour tenir les rôles ingrats d'empêcheurs d'éveil de conscience.

1145

Il est un devoir d'écrivain de respecter la richesse des mots et les idées de chacun, il doit sacrifier la pureté du blanc pour inscrire une première lettre sur une page.

1150 Il a aussi un devoir de garder ses marges séparatrices, ses interlignes proposées, ses paragraphes. Il doit surtout veiller à effacer toute trace de son travail, par souci de réalisme. L'action de ses personnages doit se fondre dans la vie réelle, universelle.

Pourquoi devrait-il en être autrement d'un promoteur économique?

1155 Notre élévation sociale en tant que peuple se vérifie par la littérature romanesque, par la lorgnette de l'analyse sociohistorique. Aujourd'hui, la qualité des mémoires déposés ici, leur profondeur de réflexion permettent de croire en une souveraineté individuelle offerte par la pleine possession de notre territoire.

1160 Le peuple transmute dans ce dossier la colère de Menaud maître-draveur et réclame sa souveraineté sur sa montagne mythique personnelle et collective, sur ce territoire écrit et chanté comme un des plus beaux de toute la francophonie.

1165 Cet événement conflit laissera des balafres au visage de nos vieilles âmes, de nos chères squaws, mais plus vite cet événement conflit sera chose du passé, plus grandes seront nos chances que les cicatrices se referment.

1170 Je suis peut-être fou, oui, mais je crois que malgré tout, que nous écrivons tous ici présentement une des plus belles pages d'histoire, la nôtre, dans toute sa fougue et dans toute sa détermination.

Je souhaite que finalement, que tous ici puissions retrouver ce silence qui nous est cher et qui porte nos rêves d'âmes libres et souveraines.

1175 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1180 Alors monsieur Hamel, merci pour votre présentation colorée, il faut le dire.

1185

1190

RUBY ART – FAMILLE ACERO

PAR LE PRÉSIDENT:

1195

Je vais maintenant inviter madame Ruby Art à s'avancer, madame Ruby Art et la famille Acero.

Bonsoir.

1200

PAR Mme RUBY ART:

Monsieur le Président, avant de me présenter, j'ai une petite requête à vous faire.

1205

J'ai pas beaucoup dormi les trois (3) derniers jours, et puis je voudrais juste demander de l'aide à quelqu'un. Parce que moi, je suis dyslexique, et quand je suis fatiguée, je lis très mal. Donc si je peux emmener quelqu'un qui m'aiderait à lire des pages!

C'est correct?

1210

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, pas de problème.

PAR Mme RUBY ART:

1215

Merci.

PAR Mme SONIA MONDOR:

1220

Je suis ici comme aide.

PAR Mme RUBY ART:

1225

Alors en hommage à mon grand-père, artiste musicien, à ma grand-mère, douceur et sagesse, à mon père, écologiste et défenseur de la dignité qui m'ont appris qu'il y a plus grande richesse que l'argent. Au père de mes deux (2) grands enfants qui m'a fait aimer le Québec, voici notre mémoire qui s'intitule "Honte, courage et folie".

1230

J'ai pris la peine de regarder dans le dictionnaire qu'est-ce que ça signifie le mot courage. Ça signifie ne pas laisser la force décider par-dessus nos convictions.

Alors je vais vous présenter la partie de ma fille. Je vais citer ses propres mots avant sa partie.

1235 J'ai regardé le ruisseau, les lacs, les montagnes, la forêt qui m'ont dit: ne les laisse pas nous envahir, ne les laisse pas nous détruire. Mais elle a dit, mais moi, je ne suis qu'une fleur qui n'a jamais fait la guerre et moi aussi, j'ai peur des géants de béton et de fer.

PRÉSENTATION D'UN VIDÉO

1240 La deuxième partie ici, c'est mon fils qui a vécu tout l'été avec moi ici et maintenant il est aux études à Montréal.

PRÉSENTATION D'UN VIDÉO

1245 Dans la période de questions, j'avais demandé la permission au BAPE si je pouvais amener une petite phrase qui avait été dite à la municipalité, donc la voici!

PRÉSENTATION D'UNE BANDE AUDIO

1250 Je pense que vous avez compris qu'est-ce qu'il a dit, parce que parfois, le son est mauvais dans la municipalité.

1255 Donc il a dit: si on aurait consulté deux mille trois cents (2300) personnes habitants de Saint-Ferdinand, payeurs de taxes, et qu'on leur demande s'ils veulent des éoliennes, où qu'ils vont les placer, il y aurait pas eu d'éoliennes.

1260 Vous avez reconnu la voix, c'est le maire de Saint-Ferdinand. J'ai l'image, mais j'ai pas le droit de la mettre.

Alors je vais mettre le deuxième DVD!

PRÉSENTATION D'UN VIDÉO

1265 Celui-ci, c'est juste des images, donc on va juste descendre le son un petit peu, si possible.

1270 Avant de commencer, je veux vous faire remarquer un petit peu, j'ai déjà dit que je travaillais un petit peu dans le son, cette musique, elle a été faite pour qu'elle soit très agréable à entendre. Par contre, pour le film qu'elle a été faite, il y a quelque chose de très douloureux, magique et stressant.

Donc vous pouvez remarquer dans la musique qu'il y a quelque chose qui évoque un peu le stress ici parmi cette mélodie très très belle.

1275 Bon, j'ai coupé beaucoup de morceaux de mon mémoire, parce que c'est des choses qui ont déjà été dites, alors aussi je veux pas trop parler de moi.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Mon nom...")

1280 **FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernière ligne, "... brésilien.")**

1285 Pourquoi la Capoeira, je vais faire une petite parenthèse ici! C'est parce que je me suis penchée sur les problèmes d'obésité que les enfants passaient beaucoup de temps à jouer à des jeux vidéos, donc la Capoeira, si vous faites une recherche, c'est un jeu, c'est un sport, c'est un art martial qui devient très facilement aimé par tout le monde.

1290 Donc je m'étais donné la mission d'emmener cette magie-là à Montréal également, et j'ai dédié dix (10) années de ma vie pour ça. Et maintenant, ça marche très bien, il y a des emplois, tout ça, qui ont été créés avec ça.

1295 Je travaille aussi avec la culture africaine depuis 2005, et en affiliation avec deux (2) des pays, on est en train de produire deux (2) films et trois (3) documentaires.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 2^e ligne, "Je suis montée...")

1295 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... comme ici.")**

PAR Mme SONIA MONDOR:

1300 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, "Et comment en quinze (15) minutes...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, fin, "... de beaux pétrins.")

1305 Comme moi d'ailleurs!

FIN DE LA LECTURE (Page 5, milieu, dernier paragraphe, "...déjà deux (2) mois...")

PAR Mme RUBY ART:

1310 Je vais parler avant de lire son poème!

PAR LE PRÉSIDENT:

1315 Je vais vous laisser encore cinq (5) minutes s'il vous plaît, vous pourrez conclure.

PAR Mme RUBY ART:

1320 D'accord. Dernièrement, j'ai eu une note de la maîtresse de mon fils qui m'a dit, bravo, parce que ton fils lit par lui-même beaucoup, il lit des livres de cinq cents (500) pages.

1325 Moi, je trouve que d'un côté, c'est très bien, mais moi, je vois personnellement ça comme une fuite de la réalité, mais quand même une fuite très intelligente, puis constructive pour lui. Alors voici qu'est-ce qu'il a écrit!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernière partie, "Mon village")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, milieu, "... août 2009.")

1330 J'ai mis le lien pour qu'on puisse le voir sur YouTube.

PAR LE PRÉSIDENT:

1335 Maintenant, je vais vous demander, s'il vous plaît, d'aller à la conclusion.

PAR Mme RUBY ART:

D'accord. C'est un poème, la conclusion.

1340 Je vais juste me permettre, j'avais des questions, donc je vais juste lire une petite question de deux (2) lignes! Est-ce qu'il y a un guide pour les citoyens, est-ce qu'il y en a un ou est-ce qu'il pourrait y en avoir un, un guide pour les citoyens, en cas qu'un mégaprojet apparaisse à leur porte à l'heure du souper?

1345 Et voici la conclusion, c'est un autre poème!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, dernière section, "Un beau paradis")

FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin)

1350 J'oubliais, je veux déposer aussi des pétitions. Moi, je fais souvent Montréal et ici pour voir mes enfants, alors il y a beaucoup de pétitions qui ont été signées de Montréal, d'ici aussi. Elles sont ici.

1355 Il y a aussi d'autres feuilles que j'ai laissées à Montréal, que ma fille ramasse.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors vous pourrez remettre ça à madame Boutin.

1360 **PAR Mme RUBY ART:**

Merci beaucoup.

1365 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors je vous remercie, madame Art, pour votre présentation.

1370

ANDRÉ ADAM

PAR LE PRÉSIDENT:

1375 Alors avant la pause, nous allons inviter monsieur André Adam à venir présenter son mémoire.

PAR M. ANDRÉ ADAM:

1380 Bonjour monsieur, bonjour madame.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonjour monsieur Adam.

1385 **PAR M. ANDRÉ ADAM:**

Je serai bref!

PAR LE PRÉSIDENT:

1390

C'est ça, nous n'avions pas de nouvelles de vous, on s'inquiétait!

PAR M. ANDRÉ ADAM:

1395 Oui, c'est pour ça que je serai bref.

Éoliennes de L'Érable, projet inacceptable en milieu habité! Je suis un peu nerveux, je m'excuse.

1400

Je me présente, André Adam, citoyen de Saint-Ferdinand depuis avril 2005. En arrivant à Saint-Ferdinand, j'ai acheté une belle terre agricole dans les montagnes.

J'ai aujourd'hui vingt-cinq (25) belles vaches Highland, je suis producteur agricole, je suis producteur forestier avec trois (3) belles plantations.

1405

Mon travail principal, je travaille chez Parmalat Lactancia, une fromagerie à Victoriaville, depuis 1993.

1410

Je suis contre ce projet, parce que j'ai choisi les Appalaches pour y vivre. J'aime la campagne pour sa nature encore sauvage.

1415

Les Appalaches sont un trésor national, nous devons les conserver dans leur intégrité. Selon moi, les hautes tours vont faire fuir certaines espèces d'animaux vers d'autres territoires plus tranquilles, comme les nombreux oiseaux de proie si beaux.

J'aime faire les foins en regardant les oiseaux en quête de leur nourriture, ils m'impressionnent beaucoup.

1420

Nous avons la chance d'avoir une province avec de grands territoires, installons les éoliennes dans un coin accepté de tous. Nous sommes dans le centre du Québec, il y a beaucoup de petites villes et petits villages qui se développent et c'est bien. Mais laissons nos campagnes sauvages pour nous reposer.

1425

Ce projet ne devrait pas être autorisé, parce qu'un trop grand nombre d'individus sont contre un parc industriel éolien dans leur cour à Saint-Ferdinand et ailleurs.

La ministre Nathalie Normandeau a dit, s'ils n'en veulent pas, il n'y en aura pas. Je n'en veux pas!

1430

Ma question, si vous voulez que je la pose, quel pourcentage de personnes doit-on obtenir pour être pris au sérieux?

C'est tout.

1435

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Adam pour votre témoignage.

1440

PAR M. ANDRÉ ADAM:

Vous allez répondre?

PAR LE PRÉSIDENT:

1445 On va essayer de répondre. Mais on dit toujours que le BAPE parle par ses rapports. Il faudra que vous attendiez le rapport.

1450 Maintenant, nous allons faire une pause. Il est vingt heures cinquante-cinq (20 h 55), nous allons faire une pause de quinze (15) minutes, donc nous allons reprendre à vingt et une heures dix (21 h 10).

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1455

**REPRISE DE LA SÉANCE
LA CLÉ DES BOIS**

1460

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons inviter monsieur Claude Charron à s'avancer à la table des intervenants.

1465

Bonsoir monsieur Charron.

1470

Ce que je vous propose également, étant donné que vous aviez un mémoire aussi à présenter au nom du Centre de ski de fond La Clé des Bois, ce qu'on peut faire, parce qu'à l'origine, vous étiez sur des journées différentes, mais vu que vous êtes déjà assis, plutôt que de vous faire revenir un petit peu plus tard, si vous le désirez, vous pouvez présenter votre mémoire personnel et immédiatement après, présenter le mémoire au nom du Centre de ski de fond, ça vous irait?

1475

PAR M. CLAUDE CHARRON:

Vous me demandez si je dois...

1480

PAR LE PRÉSIDENT:

Si vous voulez présenter consécutivement les deux (2) mémoires.

1485

PAR M. CLAUDE CHARRON:

Vous me laissez le choix, là?

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, c'est comme vous voulez.

1490

PAR M. CLAUDE CHARRON:

Commençons par en présenter un, on verra après.

1495

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien.

PAR M. CLAUDE CHARRON:

1500 Je vais commencer par le mémoire de La Clé des Bois, étant donné qu'il est assez court.
Ça va être comme un petit apéritif, un petit hors-d'œuvre!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Le Centre de ski...")

1505 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... du Centre...")**

Moi-même en l'occurrence.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... a initié...")

1510 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin)**

Merci.

1515 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Charron pour votre présentation.

Dans la page 3 de votre mémoire, vous dites:

1520 "Considérant que le Centre ne peut maintenir son offre de service pour la saison 2009-
2010 et considérant qu'une tentative de restructuration du Centre par la municipalité demeure
incertaine..."

1525 Est-ce que vous pourriez expliquer, expliciter cet élément?

PAR M. CLAUDE CHARRON:

1530 Oui, tout à fait. Présentement, nous sommes, comment je dirais, un de nos directeurs,
monsieur Barlow qui est également membre, qui est également conseiller municipal, alors
depuis, je dirais, quelques semaines, nous sommes en train d'essayer de restructurer le Centre,
étant donné que l'équipe actuelle se désiste complètement, va démissionner.

1535 Alors nous aurons une assemblée ici même lundi au Manoir du lac, une assemblée
générale, où il y aura une passation des pouvoirs.

On tente présentement de former une nouvelle équipe pour essayer de continuer la
mission du Centre.

1540 Évidemment, ce qu'il faut voir dans ça, ce que je retiens de tout ça, du projet éolien, c'est un peu l'âme communautaire du Centre qui est attaquée dans tout ça. Évidemment, jamais la nouvelle équipe pourra donner la même offre de service qu'on avait; on avait vraiment une équipe extraordinaire. Il y avait même une liste d'attente pour les bénévoles pour les pisteurs. J'ai été obligé de dire à des gens, attendez qu'on vous appelle.

1545 Alors voilà! Je sais pas si les gens vont retrouver ce même esprit là, la nouvelle équipe. C'est dans ce sens-là qu'il y a une perte énorme au niveau de la communauté.

1550 Alors on va voir ce que ça va donner. Nous, on est prêt, l'équipe actuelle, nous ne serons plus en poste lundi, mais nous sommes prêts à collaborer et à passer les clés. On a déjà commencé certaines actions qui ont été entreprises, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1555 C'était ma seconde question. Ça comprend vous qui seriez plus en poste, c'est ça?

PAR M. CLAUDE CHARRON:

1560 Oui, toute l'équipe au complet ne sera plus en poste.

PAR LE PRÉSIDENT:

Y inclut vous, OK.

1565 **PAR M. CLAUDE CHARRON:**

Oui, incluant moi, exactement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1570 Parce que j'allais vous demander, dans l'autre hypothèse, j'allais vous demander une faveur en disant, est-ce que c'est possible de tenir la Commission au courant des développements qui pourraient survenir la semaine prochaine! Idéalement sous forme de lettre ou en tout cas, on pourra essayer de voir de quelle façon on pourrait faire un suivi sur ce qu'il advient de votre centre de ski, à court terme.

1575

PAR M. CLAUDE CHARRON:

Oui, ça pourra être fait sans problème.

1580

PAR LE PRÉSIDENT:

Également, ça pourrait être un courriel. À ce moment-là, la Commission pourrait le déposer.

1585

Bien entendu, on dit toujours que la Commission marche toujours avec de l'information publique, si vous envoyez simplement un coup de fil, bon, ça peut nous tenir au courant, mais c'est-à-dire qu'il y a plus de trace de ça.

1590

Mais si c'est possible, ça peut être un courriel ou une lettre pour nous tenir au courant. Ce serait apprécié si vous en avez le cœur.

PAR M. CLAUDE CHARRON:

1595

Oui, ça nous fera plaisir de vous tenir au courant.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, je vous remercie.

1600

CLAUDE CHARRON

1605

PAR M. CLAUDE CHARRON:

Alors étant donné que ça va quand même assez bien, je vais continuer avec le second mémoire!

1610

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors c'était le choix que je vous donnais, vous pouvez y aller!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "C'est au cours...")

1615

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 4^e paragraphe, 5^e ligne, "... voulu faire.")

Et non pas: n'ont jamais pu faire.

1620

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4^e paragraphe, 5^e ligne, "La pire insulte...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin)

Merci.

1625

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Charron pour votre témoignage.

1630

BERNARD BARLOW

PAR LE PRÉSIDENT:

1635

Nous allons maintenant inviter monsieur Bernard Barlow à s'avancer.

S'il vous plaît, pas de commentaire. Je demande votre collaboration. Ça s'est relativement bien passé jusqu'à maintenant, alors s'il vous plaît, j'aimerais pas que les gens partent à lancer des cris dans le fond de la salle.

1640

Bonjour monsieur Barlow, vous pouvez y aller.

PAR M. BERNARD BARLOW:

1645

Bonsoir. Justement, pour répondre à monsieur, les droits avaient été réaccordés peu de temps après. Mais il le sait très bien.

Je le demanderais peut-être comme bénévole justement à la piste de ski de fond!

1650

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Barlow, essayez de pas répliquer, comme ça ça va éviter – écoutez, bien, le commentaire vient de la salle! Alors s'il vous plaît, votre collaboration. C'est pas mieux non plus, c'est pas monsieur Barlow, vous êtes tous témoins, c'est pas monsieur Barlow qui a commencé.

1655

Alors s'il vous plaît, je veux plus de commentaire.

Je dois malheureusement préciser une chose. Les commissaires, nous sommes assermentés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête. Je peux vous affirmer que les commissaires ont le pouvoir de donner des amendes sur le banc, c'est-à-dire sur-le-champ à des individus qui ne respecteraient pas l'ordre, le bon ordre qu'on exige lors des séances des commissions d'enquête.

1660

Alors s'il vous plaît, je demande votre collaboration; j'aimerais pas être contraint de donner une amende à quelqu'un.

1665

Monsieur Barlow, allez-y.

PAR M. BERNARD BARLOW:

1670

Oui, bonsoir.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Je suis...")

1675

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, 3^e ligne, "... le projet éolien.")

PAR M. BRUNO VÉZINA:

C'est de la diffamation, monsieur le Président.

1680

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Vézina, bien, les gens sont libres de s'exprimer, on fait pas de censure ici.

1685

Si vous pensez que vos droits sont lésés, monsieur Vézina, vous avez des recours.

Pour l'instant, nous maintenons les déclarations, monsieur Barlow est responsable de ce qu'il dit.

1690

PAR UNE PERSONNE DANS LA SALLE:

Monsieur le Président, vous avez demandé aux gens de pas attaquer personne.

PAR LE PRÉSIDENT:

1695

Écoutez, c'est pas ça qu'on a dit.

PAR M. BERNARD BARLOW:

1700

Je n'attaque pas personne, je fais juste raconter un déroulement de faits.

PAR LE PRÉSIDENT:

Il faut faire attention! Monsieur Barlow s'exprime, il est responsable de ce qu'il dit.

1705

Continuez monsieur Barlow.

PAR M. BERNARD BARLOW:

1710 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, "Monsieur Vézina...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "... de dollars.")

1715 Que dire aussi de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester qui a déposé un mémoire contre le projet, alors qu'ils sont eux-mêmes à développer un projet éolien sur le territoire?

1720 Que dire aussi d'un conseiller, d'un ex-conseiller de Saint-Ferdinand qui a lui aussi déposé un mémoire contre le projet, alors qu'il a lui-même proposé la résolution visant à adopter le RCI en 2008, lors d'une séance du Conseil municipal? Alors que cette personne avait elle-même une tour d'étude de vent depuis quatre (4) ans sur son terrain.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Des personnes...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 8^e ligne, "... depuis 2005.")

1725

C'est vérifiable.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 8^e ligne, "Pourtant...")

1730 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... pas plus.")**

PAR LE PRÉSIDENT:

1735 S'il vous plaît, pas de commentaire, s'il vous plaît, je demande votre collaboration.

Comme je l'ai déjà mentionné, lorsque des gens entendent des choses qui font leur affaire, bien entendu ils applaudissent, on demande de pas le faire.

1740 C'est une question aussi d'écoute. Les gens vont entendre des points de vue qui sont contradictoires aux leurs, c'est très important de manifester une capacité d'écoute, même si ça fait pas notre affaire, ce qu'on entend.

Alors s'il vous plaît, cessez vos commentaires.

1745 **PAR M. BERNARD BARLOW:**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Nous avons eu...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, "... belle municipalité.")

1750

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1755 Merci monsieur Barlow pour votre présentation.

RAYMOND CHARLAND ET CHRISTIANE TREMBLAY

1760

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous allons maintenant inviter monsieur Laurent Desloges à s'avancer.

1765 Est-ce que monsieur Desloges est ici dans la salle? Non.

Je vais inviter monsieur Raymond Charland et Christiane Tremblay à s'avancer.

Bonsoir monsieur, bonsoir madame.

1770

PAR Mme DIANE BOUCHER:

Moi, je remplace Christiane, mon nom est Diane Boucher. Elle pouvait pas se présenter.

1775

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

Alors j'allais vous présenter Diane Boucher qui est une femme très courageuse, à moins qu'elle ne soit imprudente, puisqu'elle a accepté de remplacer à pied levé Christiane Tremblay qui ne pouvait pas se présenter.

1780

Si vous permettez, je vais rester un petit peu debout, pour commencer, parce que j'ai une petite présentation à faire, et puis des explications à apporter.

Et puis par la suite, on va s'asseoir tout proche, là.

1785

D'abord, je dois vous dire que le mémoire que je vous présente ce soir, c'est ce qu'on appelle en américain, puis en histoire de l'art d'une façon générale, "a work in progress". Et puis encore hier soir, enfin plus qu'hier soir, ce matin jusqu'à peu près deux heures et demie (2 h ½) du matin, j'ai potassé là-dessus.

1790

Et puis la raison pour laquelle je le faisais, c'est parce que j'avais entendu tellement de choses dans les mémoires qui ont été présentés, que j'avais préparées moi-même dans mon mémoire, que là, je coupais, je coupais, je coupais, et puis bien là, dernièrement, c'est pour ça

1795 que vous avez eu un avant-projet, puis là, je peux vous dire maintenant qu'il y a deux (2) volets dans le mémoire.

1800 Le premier volet demande la participation de madame Boucher, et puis c'est un volet, comment dirais-je, qui fait des liens avec ce qui a été exprimé ici, les opinions qui ont été exprimées ici, et puis les affirmations qui ont été faites par des gens qu'on a qualifiés tantôt de contre, mais moi, que je préfère qualifier d'opposants.

1805 Le deuxième volet, je pensais qu'il était pas mal dégraissé. J'ai même retiré – le deuxième volet, ça comprend, je vais y arriver tantôt, mais le deuxième volet, c'est un volet où il va être principalement question d'information et de consultation.

1810 J'utilise un outil, un outil qui est un outil, comment dirais-je, communautaire. C'est un petit journal qui s'appelle Le PaySage, il en a déjà été question ici, monsieur Laurent Dubois est un des collaborateurs de ce journal depuis très longtemps, et puis il a déposé son propre mémoire, et son mémoire est repris dans le dernier numéro qui vient de sortir.

1815 Alors moi, je vous annonce tout de suite que dans mon deuxième volet, je vais m'appuyer sur des articles qui sont parus dans Le PaySage à partir de mars-avril 2005 jusqu'à maintenant, décembre 2009.

1815 Et vous allez comprendre pourquoi j'intitule ce volet-là, un volet information, absence d'information, désinformation et consultation, surtout après ce que je viens d'entendre.

1820 Vous comprendrez que je suis un peu choqué dans le sens propre du terme. C'est comme si j'avais reçu une brique dans le front! J'ai reçu un choc, parce que je m'attendais absolument pas d'entendre ce que j'ai entendu.

Et je ne répliquerai en aucune façon à ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

1825 Et on demande aux gens d'ailleurs de ne pas répliquer au mémoire précédent.

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

1830 Je ne répliquerai pas. Ne vous inquiétez pas.

Je pense que le mémoire est suffisamment éloquent par lui-même, et puis s'il y a des contradictions, je demanderai pas qu'on applaudisse. Alors voilà!

1835 Je voudrais pas m'égarer, mais avant de commencer, je vais sortir mes lunettes – franchement, je suis un peu sur le nerf, excusez-moi! Puis là, je suis très poli.

J'ai bien aimé lire dans les derniers mémoires, dans les rapports du BAPE, j'ai bien aimé la petite note 6 en exergue, je prends la peine de la lire pour tout le monde:

1840 "La notion d'environnement. Les commissions du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement examinent dans une perspective de développement durable les projets qui leur sont soumis en appliquant la notion d'environnement retenue par les tribunaux supérieurs, cette notion englobe les aspects biophysique, social, économique et culturel."

1845 Les deux (2) termes aussi sont au singulier.

En bonne linguistique, je comprends que l'énumération est complétée par le point. Il n'y a pas de et cetera.

1850 Puis ce que je comprends aussi, en bonne logique, c'est que chacun de ces quatre (2) aspects sont égaux et obligatoirement pris en compte sur un pied d'égalité, et que s'il y en a un qui est bafoué, le projet ne peut pas avoir lieu. Puis je m'interroge sur le culturel, puis sur le social, j'y reviendrai.

1855 Là, petite anecdote! J'ai entendu ça au cours de certains mémoires, petite anecdote. Ma petite anecdote, c'est pour saluer madame Marcoux, notre doyenne à venir jusqu'à date, qui a présenté lundi soir son mémoire. Et puis l'anecdote est la suivante! Elle a mentionné ses luttes, et puis elle a dit qu'elle était d'accord avec une lutte qui est importante de faire. C'est celle justement de l'Internet à haute vitesse. Pour une femme de quatre-vingt-neuf (89) ans, c'est pas pire.

1860 Elle a mentionné aussi d'autres luttes. Elle a parlé de téléphonie. Dans son rang, dans le haut de son rang, elle s'est battue pour un téléphone. Elle avait mentionné aussi une autre chose, puis c'est ça qui m'a allumé. La bataille pour l'électrification.

1865 Alors voici où j'en viens avec ma petite anecdote! Moi, quand je suis arrivé, d'abord mon nom, c'est Raymond Charland, puis je suis ici à Sainte-Sophie dans le haut du rang 4 depuis 1978. Je gagnais ma vie dans le domaine culturel, l'enseignement au Cégep du Vieux-Montréal principalement, mais pas seulement là-dedans.

1870 En 1978 quand on est déménagé, j'ai continué de travailler dans la culture. Mais en même temps, je suis venu réinvestir ce que je gagnais sur le plan culturel montréalais et provincial, je suis venu investir ça pour faire de l'agriculture et de l'élevage.

1875 Nous avons trouvé un endroit, ma conjointe et moi, et puis à un moment donné, il y a eu un petit problème, peu importe, là, il y a eu un petit problème, puis il a fallu se présenter au Conseil municipal.

1880 Alors je suis allé au dépanneur, et puis justement, le dépanneur était le secrétaire de Sainte-Sophie. Puis là, il m'a dit, bien écoute, ton problème, est-ce que ça touche Sainte-Sophie d'en bas ou Sainte-Sophie d'en haut? Ah, là, j'ai découvert qu'il y avait deux (2) Sainte-Sophie, deux (2) conseils municipaux.

1885 J'ai posé des questions, puis j'ai découvert que ça remontait à l'époque de l'électrification. Puis c'est pour ça que madame Marcoux et d'autres ont été obligés de se battre, parce qu'il y avait eu l'électrification en bas, ça coûtait pas cher planter des poteaux dans la plaine, puis tendre les lignes électriques. Puis quand est venu le temps de monter la côte, puis d'aller dans le haut des rangs, des rangs tout croches, bien là, je veux dire, ça avait changé de gouvernement, puis ils ont attendu un sacré moment avant qu'ils aient droit à l'électricité. C'est pour ça qu'elle
1890 s'est battue là-dessus.

Ça explique quelque chose, ça.

1895 Et par rapport à l'acceptabilité sociale, est-ce que c'était acceptable socialement? Non. Qu'est-ce que ça a eu comme conséquence, une déchirure sociale qui a duré cinquante (50) ans.

Ça fait pas longtemps qu'il y a eu la refusion des deux (2) Sainte-Sophie, en bas puis en haut, ça fait vraiment pas longtemps. Ça aurait fait dur pour le 150^e, s'il y avait eu Sainte-Sophie en bas, Sainte-Sophie en haut, deux (2) fêtes! Réconciliation forcée.

1900 Là, en ce moment, c'est la fin de mon préambule, en ce moment, il y a encore en haut puis en bas. En haut des montagnes, puis en bas. Mais c'est pas localisé dans une paroisse.

1905 Alors je passe au premier volet, il va aller assez vite, je vous remercie.

Je vais essayer de retrouver mon calme! Je pensais pas de "shaker" au micro!

Alors vu que j'ai peur de manquer de temps, je vais sauter bien des affaires!

1910 Je vous explique comment on fonctionne. Alors je vais lire des têtes de chapitres, des énoncés de certains chapitres, en tout cas...

PAR LE PRÉSIDENT:

1915 Je vous demanderais de pouvoir synthétiser.

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

1920 Oui, c'est correct, mais j'explique. Madame ici, elle va réciter – excusez-moi, j'ai de la misère à retrouver mon calme – en tout cas, elle va réciter des paroles qui ont été enregistrées à

un moment donné, puis qui reflétaient la pensée de certaines personnes qui exprimaient leur opinion, OK! Je retrouve mon calme.

Donc on commence. Préoccupations des citoyens.

1925

LECTURE DU MÉMOIRE (Chapitre 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Plusieurs participants...")

FIN DE LA LECTURE (Page 42, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... au promoteur.")

1930

PAR Mme DIANE BOUCHER:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 42, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Je considérais...")

1935

FIN DE LA LECTURE (Page 42, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... des contrats...")

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 42, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "De nombreux participants...")

1940

FIN DE LA LECTURE (Page 42, 3^e paragraphe, dernière ligne, "... de ces rencontres.")

PAR Mme DIANE BOUCHER:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 42, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... jamais donc...")

1945

FIN DE LA LECTURE (Page 34, 4^e paragraphe, dernière ligne "... à ces rencontres-là.")

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

1950

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 43, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, "De plus...")

FIN DE LA LECTURE (Page 43, 5^e paragraphe, dernière ligne, "... de ce projet.")

1955

PAR Mme DIANE BOUCHER:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 43, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Nous croyons...")

FIN DE LA LECTURE (Page 43, dernier paragraphe, dernière ligne, "... cessent.")

1960

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 44, "Une plus grande concertation...")

- 1965 **FIN DE LA LECTURE (Page 44, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... la Commission.")**
PAR Mme DIANE BOUCHER:
- LECTURE DU MÉMOIRE (Page 44, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... dans des milieux...")**
- 1970 **FIN DE LA LECTURE (Page 44, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... un consensus...")**
PAR M. RAYMOND CHARLAND:
- LECTURE DU MÉMOIRE (Page 44, "L'environnement et ses composantes".)**
- 1975 **FIN DE LA LECTURE (Page 45, 1^{re} paragraphe, 3^e ligne, "... de la population.")**
PAR Mme DIANE BOUCHER:
- 1980 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 45, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Le droit à la propriété...")**
FIN DE LA LECTURE (Page 45, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... les terres avoisinantes...")
- 1985 **PAR M. RAYMOND CHARLAND:**
LECTURE DU MÉMOIRE (Page 46, "Le paysage")
FIN DE LA LECTURE (Page 46, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... de leurs citoyens.")
- 1990 **PAR Mme DIANE BOUCHER:**
LECTURE DU MÉMOIRE (Page 46, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "... les résidants...")
- 1995 **FIN DE LA LECTURE (Page 46, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... l'impact visuel.")**
PAR M. RAYMOND CHARLAND:
- 2000 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 46, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, "La beauté...")**
FIN DE LA LECTURE (Page 46, 5^e paragraphe, dernière ligne, "... les résidences.")
PAR LE PRÉSIDENT:
- 2005 Je vais vous laisser encore trois (3) ou quatre (4) minutes maximums pour l'intervention, parce que je m'aperçois qu'il y a à peu près cinquante (50) ou soixante (60) feuilles.

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

2010 On va abrégé, ne vous inquiétez pas. J'ai annoncé qu'il y aurait de la coupure dans la deuxième partie, malgré l'intervenant précédent, ça va être coupé pas mal.

PAR LE PRÉSIDENT:

2015 On va vous couper dans quatre (4) minutes.

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

2020 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 46, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "... celui qui demeure...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 48, "La qualité de vie", 2^e paragraphe, dernière ligne, "... et de l'argent.")

2025 Alors fin du suspense. Ces textes sont tous empruntés réellement à un rapport d'enquête et d'audience publique, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, projet du Parc éolien de la Gaspésie! Quelle année les témoignages? 1996, décembre, 10-11-12 décembre 96, pas 2006. Le rapport lui-même a été publié un petit peu plus tard en 97, un an avant que j'arrive à Sainte-Sophie.

2030 Je continue! Je saute ça.

Il y a un passage vers la fin qui dit: Des règles pour réussir une implantation d'éoliennes!

2035 Il faut quand même que je mentionne quelques recommandations qui figurent là-dedans.

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vais vous demander de conclure, s'il vous plaît.

2040 **PAR M. RAYMOND CHARLAND:**

Conclure la totalité?

PAR LE PRÉSIDENT:

2045 Conclure votre mémoire, le temps est écoulé.

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

2050 Que le projet ne soit pas réalisé en milieu habité.

PAR LE PRÉSIDENT:

2055 Mais votre conclusion à vous.

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

2060 Ce sera pas long. Que l'exercice des classifications du paysage soit fait dans le cadre d'un débat public.

2065 Ma conclusion, c'est que les gens se sont reconnus. On est en 2009, si je me trompe pas. Treize (13) ans plus tôt, ils se reconnaissent encore aujourd'hui. C'est les recommandations, si le travail avait été bien fait, on serait pas ici ce soir.

2065 Est-ce que je peux apporter le volet 2 ne serait-ce que pour...

PAR LE PRÉSIDENT:

2070 Non, s'il vous plaît. On pourra prendre connaissance de votre volet 2, il y a quand même encore une trentaine de pages dedans. La Commission en a une copie.

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

2075 J'aurais aimé lire une page.

PAR LE PRÉSIDENT:

2080 Une page!

PAR M. RAYMOND CHARLAND:

2085 Oui.

2085 En effet, ce document-là comporte dix-neuf (19) blocs documents distincts. Alors voici, je cherche la page, je crois que c'est le bloc 7. Ça tombe bien, je le résume aussi! C'est signé Raymond Charland.

2090 J'ai travaillé à la création d'un comité d'information sur l'éolien, comité de citoyens de Sainte-Sophie.

Notre responsabilité collective en regard du développement éolien, un texte de Raoul Duguay, un texte de Vigneault pour commencer! "Vouloir savoir, être au pouvoir est l'ultime avoir"; Vigneault: "Je viens d'où ce que le vent vient, je vais où ce que le vent va".

2095 La phase de recherche et de diffusion de l'information par le comité est réalisée. Le comité de citoyens a rempli cette partie fondamentale de son mandat.

2100 Ailleurs, dans les pages du PaySage, vous pourrez lire le compte rendu de l'assemblée du 12 août, centre communautaire de Sainte-Sophie. De cette séance publique, on doit tirer les conclusions qui suivent!

2105 Il a été confirmé que comme collectivité, nous sommes pour le développement d'une industrie électroéolienne dans nos sommets de montagnes, mais pas selon le modèle et les modalités des promoteurs qui, à ce jour, ont prospecté parmi nos concitoyens propriétaires les têtes de montagnes déboisées et susceptibles d'implantations très rentables d'éoliennes pour le seul promoteur spéculateur.

Je tourne la page pour arriver à ma conclusion! C'était ma conclusion et ça l'est encore.

2110 Avant d'arriver à cette conclusion-là, j'élaborais la possibilité pour tous les citoyens, les citoyennes, les groupes, etc., de former une grande coopérative de solidarité qui nous aurait permis d'aller chercher des promoteurs qui soutiennent notre recherche d'appui financier, mais où on aurait été partenaire, sinon prioritaire, du moins largement représenté, mettons en bas de cinquante et un pour cent (51 %), mais en haut de quarante (40 %).

2115 Voici! Nous ne sommes pas seuls ni isolés. On peut faire partie d'un réseau dynamique qui regroupe déjà d'importants acteurs socioéconomiques sur le territoire, puisque notre projet de développement et d'exploitation de l'énergie éolienne est innovateur, nous serions reconnus comme un projet pilote subventionné.

2120 Il est encore temps d'agir et de s'organiser. Même si ça n'a pas encore été fait ici au Québec, au Canada et en Amérique du Nord, ça ne signifie pas que c'est irréaliste ou irréalisable. De tels regroupements existent en France, en Belgique, en Espagne, au Danemark.

2125 Vous retrouverez ça dans l'information contenue dans Le PaySage.

Et puis en conclusion, envisageons l'avenir positivement, soyons réalistes, osons demander l'impossible.

2130 Et pour terminer en beauté, je vais vous chanter une petite toune de Raymond Lévesque; ce n'est ni Bozo-les-culottes, ni les militants, mais c'est quasiment aussi fort. C'est pas long.

Merci Gaston Miron!

PAR LE PRÉSIDENT:

2135

Merci monsieur Charland pour votre présentation. On va en prendre connaissance.

2140

FRANÇOISE AUBRE

PAR LE PRÉSIDENT:

2145

Nous avons maintenant madame Françoise Aubre.

Bonsoir madame.

PAR Mme FRANÇOISE AUBRE:

2150

Bonsoir. Je remercie le Bureau d'audiences publiques de me permettre de m'exprimer au terme de ces audiences.

Mon nom est Françoise Aubre et je suis résidente de Vianney. Notre belle terre est située en plein cœur du parc éolien.

2155

Nous avons cinq (5) enfants qui circulent allègrement chaque fin de semaine, à toutes les journées de congé qu'ils ont, ce sont des enfants âgés entre dix-huit (18) et trente (30) ans. On a quatre (4) petits-enfants.

2160

La terre est très vivante, ils viennent régulièrement, même l'été, ils ont des tentes, tout est habité.

On a cinq (5) ermitages qui sont aussi régulièrement visités à des fins de recueillement et de silence.

2165

Je ne m'étendrai pas sur les considérations entourant le processus désolant par lequel ce mégaprojet de multinationale étrangère s'est implanté au cœur de mon petit village et territoire ni sur le douloureux combat que nous traversons comme familles et comme individus, étant donné notre refus de signer ce contrat avec la compagnie.

2170

Tout a été dit. Si j'ai demandé à prendre la parole ce soir, c'est simplement pour introduire un chant qui sera interprété par le jeune Chœur de Vianney dont je suis la directrice.

2175

Ces jeunes sont nés sur le territoire qui sera affecté par ce projet. Ces mêmes jeunes que vous entendrez sont ceux et celles qui, en bonne partie, vivront sur ce territoire d'ici quelques années. Ce sont nos enfants.

J'ai choisi un chant tout simple composé par un professeur de Saint-Ferdinand; il avait composé ça pour le petit village de Vianney.

2180 Les jeunes de la chorale n'ont pu prendre la parole à l'intérieur des audiences du BAPE, mais je tenais à ce que leurs voix soient entendues.

2185 À l'occasion des pratiques, on pratique régulièrement le samedi avant-midi, et j'ai jamais abordé beaucoup ce sujet-là avec eux, par respect pour les gens de mon village, pour pas mettre de tension, mais les jeunes entre eux, je les ai entendus parler. C'est pour ça que j'ai demandé d'avoir la parole ce soir, parce que moi, je les ai entendus, puis je sais leurs préoccupations par rapport à ça. C'est pour ça que je suis ici.

2190 J'aurais pu raconter un petit fait qui est arrivé en lien avec le projet éolien à la chorale, mais je pense que je vais tout simplement mettre le chant, puis ça va terminer avec ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

2195 Très bien.

AUDITION D'UNE BANDE AUDIO

Voilà, j'aurai le cœur en paix, merci.

2200 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie pour la pièce.

PAR Mme FRANÇOISE AUBRE:

2205 Si vous pouvez parler au ministre ou à la ministre, je demande aussi que soit rejeté le projet éolien de L'Érable. En tout cas, je sais pas comment le dire, là, mais je souhaite de tout mon cœur qu'il ne se réalise pas. Merci.

2210 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie pour votre intervention.

2215 Nous ne parlons bien entendu pas aux ministres, dans le sens que ce que nous faisons, c'est que nous envoyons notre rapport à la ministre. C'est une nuance que nous devons faire.

Je vous remercie.

Alors ceci était notre dernière intervention par un participant.

2220

**DROIT DE RECTIFICATION
YVON BOURQUE**

PAR LE PRÉSIDENT:

2225

Alors j'ai des intentions de rectification qui sont devant moi.

Je rappelle que la rectification est pour corriger un fait erroné.

Alors je vais inviter monsieur Bourque à s'avancer.

2230

Bonsoir monsieur Bourque.

PAR M. YVON BOURQUE:

2235

Bonsoir monsieur Germain et madame Lucie. Je prendrai pas de chance, j'ai trop peur de me tromper.

2240

Moi, je vais commencer par vous donner deux (2) données qui me paraissent très importantes et qui peuvent avoir été un petit peu oubliées lors de toutes nos interventions. Ça va porter un petit peu sur la sécurité, puis ensuite, je vais poursuivre sur deux (2) données sur la fameuse question sur l'acceptation sociale réussie qu'hier...

PAR LE PRÉSIDENT:

2245

Il faut que ce soit des corrections de faits, là.

PAR M. YVON BOURQUE:

2250

Bon bien regardez, on va passer tout de suite!

PAR LE PRÉSIDENT:

Parce que l'acceptation sociale, on peut en discuter très longtemps.

2255

PAR M. YVON BOURQUE:

Cette nuit, la nuit passée disons, on a un petit journal ici qui est axé bien gros sur l'agriculture, ça s'appelle Le Forum, puis ça englobe la municipalité d'ici.

2260

Regardez, on va commencer par l'eau. Très important, parce que dans la deuxième audience, on en a parlé mais très peu.

2265 Si on compare à la première audience, on a parlé beaucoup beaucoup de la qualité de l'eau. On évaluait en réalité tout ça, et regardez, en lisant cette nuit un petit article, et ça, ça va référer itou dans le lac William et le lac Joseph, les bassins versants, puis tout ça.

Et je vais citer, c'est très court, très court, mais très concluant.

2270 "Malgré le fait que soixante et onze pour cent (71 %) des surfaces de notre planète soient constituées d'eau, une bien petite fraction est réellement disponible pour l'utilisation humaine. En effet, l'eau provenant des cours d'eau, des lacs ainsi que des nappes souterraines ne représente qu'environ point soixante-cinq pour cent (0,65 %) du volume d'eau sur terre."

2275 Puis ça, ça vient bien gros du MAPAQ, ça. Surtout elle, c'est une coordonnatrice, puis elle cite, c'est alarmant. Ça fait que ça, ça peut être en réalité au point de vue de l'eau, pour au moins avoir la sécurité que l'eau ne soit pas – chose. Donc ça, c'est un énoncé en réalité qui a été étudié par le MAPAQ, puis dans l'année qu'on vit présentement.

2280 Donc quand on dit point soixante-cinq pour cent (0,65 %) du volume d'eau, c'est assez important.

2285 Après ça, une autre chose, on vous a démontré en réalité que sur le territoire ici, il y a plusieurs activités, mettons, agrotouristiques, on parlait des chiens, des choses, tout ça, puis là, je vais revenir très brièvement dans mon voyage qu'en réalité que je vous ai conté hier. Une affaire qui est très importante, puis ça n'a pas été dit, c'est qu'au pied d'une éolienne, sur le pied, c'est marqué "chute de glace à trois cents (300) mètres".

2290 La compagnie Enerfin a bien dit en réalité qu'il y avait des dispositifs, puis qu'à un moment donné, elle part pas ou bien donc il y a telle affaire, puis tout ça...

PAR LE PRÉSIDENT:

2295 On s'éloigne un peu de l'esprit de la rectification. Ça a été discuté en première partie d'audience, cet aspect-là, sur le déglaçage des éoliennes.

PAR M. YVON BOURQUE:

2300 Bon bien en tout cas, moi, c'est pour dire qu'en réalité, il n'y a pas de système infallible. Oui, on peut contrôler, mais en réalité, il n'y a pas de système – donc vu qu'on a tous des "trails" en réalité autour de ça, si vous voulez, ça peut être dangereux. Ça, c'est ça.

2305 Après ça, on va passer à d'autre chose. C'est que sur l'acceptation sociale, c'est très important, parce qu'on en a discuté hier en fin de soirée, puis à un moment donné, on trouvait pas un peu la manière en réalité mettons, moi, c'est juste une proposition que je fais, vous la prendrez ou vous la prendrez pas, mais c'est ça.

Parce que, regardez, présentement, on a un peu un parallèle en réalité avec l'éolienne, nous autres, dans notre coin, c'est la production de canneberges. Ça développe des territoires, ça l'accote des voisins, d'autres pas contents ou bien donc tout ça, ça fait que ça fait un peu un parallèle à un moment donné en réalité à l'éolienne.

2310

Mais pour contrer ça, je vas juste vous montrer encore dans mon petit journal – non, mais ça, c'est encore pareil, c'est toutes des choses du MAPAQ, c'est pas moi qui l'invente, ça là, puis c'est des données, puis c'est sérieux.

2315

Je veux vous lire un peu, ça peut être un mode en réalité qu'on devrait utiliser.

"Du point de vue social, la production de canneberges demeure encore un sujet controversé, notamment pour des voisins des canneberges. L'acceptation..."

2320

Avant de commencer, itou, c'est bien marqué en haut, c'est: "La canneberge, un exemple de développement durable". Je l'avais oublié, c'est bien marqué en tête de liste.

Bon, et je continue!

2325

"L'acceptation de la population est primordiale dans le bon fonctionnement de l'industrie, et celle-ci passe par une concertation et une implication des municipalités d'accueil. Les efforts sont actuellement insuffisants pour apaiser les craintes des citoyens et la communication gagnerait à être améliorée entre les acheteurs de l'industrie et la population."

2330

Et c'est ces trois (3) mots-là en réalité qu'il faut se rappeler. C'est simple, c'est clair et c'est précis.

"Qui dit information dit compréhension et adhésion."

2335

Ça fait que ces trois (3) mots-là, si à un moment donné, à la base, seraient appliqués, je crois probablement qu'on serait pas ici à soir, ou bien donc, on aurait fini plus de bonne heure!

Après ça, regardez bien, je vais vous citer un fait en réalité...

2340

PAR LE PRÉSIDENT:

On s'éloigne vraiment de la rectification.

PAR M. YVON BOURQUE:

2345

Oui, mais regardez, deux (2) minutes! Quand on parle d'acceptation sociale, je vous ai dit précédemment, moi, que j'étais un producteur forestier...

PAR LE PRÉSIDENT:

2350

Je vais devoir vous arrêter, je vous ai laissé aller un petit peu, mais c'est pas vraiment des rectifications que vous faites là.

2355

La rectification, c'est en fonction de faits qu'on a entendus dans la soirée. Ça se limite à ça.

Là, c'est des suggestions entre autres que vous nous faites. Ça fait qu'on n'est pas dans le domaine de la rectification.

2360

Si vous voulez nous faire des suggestions complémentaires, vous pourrez nous envoyer dans les prochains jours une annexe à votre mémoire. Je vais devoir vous arrêter là, monsieur Bourque.

PAR M. YVON BOURQUE:

2365

Je comprends pourquoi qu'encore, on cherche des solutions pour trouver l'acceptation sociale!

PAR LE PRÉSIDENT:

2370

Mais vous pourrez nous faire un addenda à votre mémoire.

PAR M. YVON BOURQUE:

2375

OK, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2380

Je préfère, c'est les règles qu'on a.

ROSE-HÉLÈNE ROBIDAS

2385

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vais maintenant inviter madame Rose-Hélène Robidas à venir s'avancer.

2390

Bonsoir madame.

PAR Mme ROSE-HÉLÈNE ROBIDAS:

Bonsoir et merci.

2395 Pendant les quelques jours qu'on duré les audiences du BAPE, au nom de toutes les personnes qui vous ont soumis des mémoires, je tiens à vous remercier. Vous avez manifesté beaucoup de respect, de patience, de tolérance.

2400 Votre impartialité est remarquable. Vos appels à l'ordre, votre rictus à peine observable occasionnellement, vos regards scrutateurs, vos demandes de renseignements, alors bravo à votre équipe et à tous les membres de votre équipe qui sont plus ou moins présents, en arrière, en avant, à qui on ne parle pas, je vous remercie.

2405 Vous avez été présent suite au mémoire d'un participant, monsieur Barlow, je pense, et vous avez assisté à un déchirement social. Et vous avez une lourde responsabilité dans vos recommandations qui suivront.

2410 La ministre Normandeau qui dit qu'un tel projet pourrait être acceptable suite à l'approbation des citoyens, alors c'est entre vos mains. Vous n'avez pas la décision des ministres, bien sûr, je ne vous fais pas porter ce fardeau-là, mais il reste que les espoirs des gens qui ont soumis des mémoires sont entre vos mains, et tous les mémoires quels qu'ils soient.

Merci beaucoup.

2415 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame Robidas.

2420

MICHEL VACHON

PAR LE PRÉSIDENT:

2425 Je vais maintenant inviter monsieur Michel Vachon à s'avancer.

Bonsoir monsieur Vachon.

PAR M. MICHEL VACHON:

2430

Bonsoir. Alors je veux faire la rectification suivante. Bien sûr, les propos du RDDA, les propos que j'ai tenus ou que des collègues ont tenus ont laissé entendre que le projet éolien de L'Érable n'avait que des vices. Je veux faire la rectification suivante.

2435 J'ai découvert une vertu incroyable à ce projet-là, et c'est la suivante. J'ai découvert une communauté tellement riche, une communauté humaine, une communauté attachée à son territoire. J'habite ce territoire depuis trente (30) ans, et je le savais pas aussi riche de gens qui ont des talents incroyables, et qui sont des poètes, des écrivains, des sociologues, des psychologues, etc.

2440 Alors le projet de L'Érable nous aura permis de découvrir encore plus la richesse de cette communauté-là. On connaissait la richesse de ses paysages, la richesse de son territoire physique, mais maintenant, on connaît mieux la richesse de son territoire humain.

2445 Alors le projet éolien de L'Érable aura permis ça. Il est pas obligé de se réaliser par ailleurs.

2450 Je joins ma voix aussi à celle de madame Robidas pour saluer, à la fois, monsieur le Président, madame Bigué, votre rigueur et votre souplesse. Et c'est deux (2) vertus pas évidentes à manier en même temps, et vous pouvez les manier en même temps.

2455 Je veux saluer aussi votre écoute et votre empathie. Parce que moi, comme citoyen, je me suis senti tellement écouté, et j'ai senti tellement cette écoute-là que vous avez eue pour tout le monde qui sont passés ici, à la fois pour le projet ou contre le projet, mais vous avez témoigné de ce respect et de cette empathie, qualité pas si développée dans notre société. Alors vous avez toute notre estime.

2460 Je veux aussi vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes, beaucoup de paix, et particulièrement à madame Bigué, parce que je crois savoir que vous êtes au terme d'une longue vie professionnelle qui s'achève bientôt.

2465 Je voulais en profiter, je pense que le BAPE va perdre quelqu'un qui honnêtement a une qualité d'écoute absolument incroyable, parce que ça, on n'est pas obligé de parler dans le fond pour comprendre qu'on est écouté, on n'est pas obligé de le dire qu'on écoute, mais on peut savoir qu'on l'est ou qu'on l'est pas, et vous avez cette qualité-là remarquable. Je suis sûr que le BAPE va perdre quelqu'un qui a cette qualité-là incroyable.

2470 Puis au nom des citoyens de Saint-Ferdinand qui ont eu la chance de vous connaître, qui ont eu la chance de travailler avec vous, je veux vous souhaiter la meilleure des retraites possibles quand cela arrivera.

Alors merci infiniment à vous deux (2).

2475 Merci à la Commission de tout cœur des gens de Saint-Ferdinand. Et puis au plaisir de vous revoir un de ces quatre (4) dans le beau paysage de Saint-Ferdinand.

PAR LA COMMISSAIRE:

C'est à vous que s'adressent tous ces applaudissements pour votre participation, à chacun de vous.

2480

Et je vous remercie de m'avoir donné ce beau cadeau en fin de ma carrière. Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

2485

Monsieur Vachon, vous m'avez enlevé les mots de la bouche, parce qu'à la toute fin, je voulais souligner ce fait pour Lucie. Vous l'avez fait mieux que moi!

2490

BRUNO VÉZINA

PAR LE PRÉSIDENT:

2495

Je vais inviter maintenant monsieur Bruno Vézina à s'avancer à la table.

Bonsoir monsieur Vézina.

PAR M. BRUNO VÉZINA:

2500

Rebonsoir. En fait, rectification, le mémoire de monsieur Barlow.

2505

Je pourrais passer beaucoup de temps à faire des rectifications. Par contre, bien, je pense que dans ce dossier-là, moi, j'ai choisi de ne pas personnifier le dossier à travers des individus, des représentants. C'est un choix que j'ai fait, humainement, politiquement, c'est toujours ce que j'ai fait depuis longtemps.

2510

Je comprends qu'on peut "démoniser" des gens qui sont des opposants; moi-même, je suis un opposant, je pourrais dire professionnel, parce que je le fais depuis l'âge de vingt (20) ans. J'ai participé à plusieurs BAPE.

2515

Le développement durable, aujourd'hui, si on parle de développement durable, c'est que tout le long de ma vie, je me suis efforcé à être du côté des citoyens, de ce pouvoir citoyen, et interpeller les élus. Et aujourd'hui, on parle plus de l'importance de planter des arbres, de protéger l'eau, ces choses-là, parce que des citoyens ont pris ce pouvoir citoyen pour interpeller les élus et aujourd'hui, ça fait partie de notre réalité.

Donc oui, sur la place publique, on peut m'attaquer, on peut dire des choses, des fois qui sont vraies, des fois qui souvent sont fausses.

2520

Ce soir, ce qui était faux, c'est de dire que la municipalité d'Irlande avait une réglementation qui a été adoptée en 2009, en juin 2009. Tout à fait faux. Irlande, la municipalité a fait sa réglementation en novembre 2007.

2525

D'ailleurs, la municipalité a déposé mardi dernier une résolution, elle est en arrière, j'ai pu vérifier avec madame Boutin, d'ailleurs le document avait été déposé; c'est bien en novembre 2007 que la municipalité d'Irlande a fait cette réglementation des éoliennes.

2530

Puis pourquoi est-ce qu'elle l'a fait, parce qu'on n'a pas attendu d'être dans le trouble pour faire une réglementation.

2535

Le rôle des élus, on dit que gouverner, c'est prévoir. Bien moi, je pense qu'on a assumé ce rôle-là, et quand on a vu que ça s'en venait, déjà en 2006, on a commencé à se préparer pour arriver à une réglementation un an plus tard, parce que ça se prépare. On s'est questionné. J'ai regardé avec les élus qu'est-ce qui avait été fait ailleurs.

2540

Oui c'est vrai qu'on a une des réglementations les plus sévères au Québec, dix (10) fois la hauteur de l'éolienne. Pourquoi dix (10) fois la hauteur, plutôt qu'à deux cent cinquante mètres (250 m) ou quatre cents mètres (400 m)!

2545

C'est qu'une éolienne, bien que souvent on les compare à des marguerites, je dirais que la seule relation avec la marguerite, c'est qu'une éolienne, je me suis aperçu que ça poussait. Parce que les premières éoliennes étaient toutes petites, maintenant elles sont très grandes. C'est peut-être pour ça qu'on appelle ça des marguerites, parce que ça s'arrête là.

2550

Donc la réglementation de la municipalité a choisi de mettre une réglementation dix (10) fois la hauteur pour une résidence, parce que peut-être dans dix (10) ans, si elles sont démantelées, ce sera plus quatre cent soixante-quinze pieds (475 pi), ce sera peut-être six cents pieds (600 pi).

2555

Donc il y avait une relation, il y avait une recherche à vouloir protéger les citoyens. Parce que dès 2005, comme maire, j'ai cru possible d'utiliser l'énergie éolienne pour, comme certains élus, pour voir un peu qu'est-ce que ça pouvait amener à la communauté.

Moi, très rapidement, avec nos élus, on s'est aperçu qu'il y avait plus d'inconvénients que d'avantages.

Et aujourd'hui, s'il n'y a pas d'éoliennes de prévues dans la municipalité d'Irlande, c'est effectivement que la réglementation étant sévère, il y avait quand même des éoliennes qui

2560 étaient prévues, il y avait trois (3) éoliennes qui étaient prévues sur le territoire d'Irlande, ont été déplacées juste sur le côté des deux (2) municipalités qui jouxtent Saint-Ferdinand et Irlande.

2565 Donc on comprend que quand une réglementation est sévère, elle vient protéger ses citoyens, c'est sûr que ça dérange les projets. Mais moi, j'ai pas été élu pour me servir, j'ai été élu pour servir. Et comme élu et comme citoyen dans ma vie, c'est un choix que j'ai fait. C'est un choix que j'assume, malgré souvent les difficultés d'être en avant et de naturellement susciter, des fois, des commentaires qui sont disgracieux comme ce soir.

2570 Mais je peux vous dire que je vais quand même continuer à mener ce combat jusqu'au bout, et je suis certain que nous vaincrons dans ce combat-là. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2575 Merci monsieur Vézina.

J'apprécie, monsieur Vézina, tantôt, vous étiez un peu emporté, on peut comprendre ça, j'apprécie la façon que vous êtes venu vous adresser à la Commission.

PAR M. BRUNO VÉZINA:

2580 Je vous remercie de pas m'avoir donné d'amende!

PAR LE PRÉSIDENT:

2585 Écoutez, c'est un outil de dernier recours. Maintenant que nous sommes à la fin, je vais quand même préciser qu'en trente (30) ans d'existence, les commissaires du BAPE n'ont jamais donné d'amende.

2590 Ça veut pas dire qu'on n'a pas de dent, le pouvoir est effectivement là, mais heureusement, il y a même jusqu'à quelques années, nous avons aussi le pouvoir de donner une peine d'emprisonnement, mais on nous l'a enlevé, même si on ne l'avait jamais utilisé.

2595 **JEAN-FRANÇOIS HAMEL**

PAR LE PRÉSIDENT:

2600 J'ai monsieur Jean-François Hamel qui voudrait venir faire une rectification.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS HAMEL:

Je vous rassure, je porte le trèfle, alors vous comprenez à quel titre je m'assois ici.

2605 Je viens apporter une rectification. J'écoutais auprès de mon fils qui est un petit peu grippé, par Internet, le dépôt du mémoire de monsieur Barlow, conseiller municipal à Saint-Ferdinand, et c'est sur ce mémoire que je veux intervenir.

2610 Premièrement, je veux corroborer les dires de monsieur Vézina qui dit que notre réflexion s'est amorcée bien antérieurement à ce que monsieur Barlow laissait entendre, et que nécessairement, comme il y avait plusieurs questions, et on voulait voir un peu qu'est-ce qui se passait, alors je corrobore tout à fait.

2615 Étant peut-être le seul conseiller qui était de l'ancien Conseil municipal et qui est de celui-ci, je peux vous dire que ce que monsieur Vézina vient de vous dire, c'est exactement vrai.

Et je vous demanderais de rayer dans celui de monsieur Barlow ce qui a été dit de faux.

2620 Maintenant, le but de mon intervention! Pourquoi je suis parti de chez moi, j'ai pris mon auto, je suis revenu ici, c'est pour dire que monsieur Barlow, dans son mémoire, se trompe.

2625 C'est peut-être facile de prendre monsieur Vézina comme le clou qui dépasse sur lequel on veut taper avec la masse la plus grosse possible. Par contre, le nombre de fois où j'ai pu entendre le nom de monsieur Vézina alors qu'il n'avait rien à voir avec les décisions, je les ai comptées, quatre (4) fois, c'est-à-dire quand il disait que monsieur Vézina était – bon, qu'il fasse ce qu'il veut pour le RDDA, ça, c'est correct.

2630 Par contre, je suis, Jean-François Hamel, conseiller au siège numéro 6 à l'époque, responsable de la rédaction de la résolution municipale qui a été annexée, que je vous ai déposée mardi dernier. Je suis l'auteur et j'en prends pleinement la connaissance, je l'ai bien sûr fait suivre à monsieur Vézina. Mais ce n'est pas monsieur Vézina qui a écrit ça.

2635 Alors si monsieur Barlow veut s'adresser à la bonne personne, le nom à mettre dans le mémoire, c'est Jean-François Hamel.

2640 Maintenant, au siège numéro 3, il disait qu'il n'avait fait qu'une objection systématique à ça, je peux vous dire que depuis, j'ai été informé en tant qu' élu municipal qui suivait pourtant le dossier de l'eau et tous les dossiers chauds au Québec, j'ai été bien sûr informé de brindilles d'information qui nous arrivaient sur un projet, sur l'immensité de tout le grand territoire de L'Érable, qui verrait peut-être à répartir quelques éoliennes. C'était ce qui nous arrivait.

J'ai vraiment pris la réalité de front quand j'ai lu le rapport de la firme SNC-Lavalin en juillet de cette année, c'est-à-dire j'ai pris un premier topo de leur rapport d'impact qui était quand

2645 même, vous en conviendrez, assez volumineux. Une fois que je l'ai épluché, on a commencé à écrire à la résolution municipale qui adressait nos craintes à la compagnie Enerfin.

2650 Je vous ai rappelé que je suis l'auteur de cette résolution municipale. Et suite à ça, toutes les choses qui ont relevé du dossier éolien n'ont pas été écrites de la main de la secrétaire générale ni du maire, mais bien par la mienne.

Alors si monsieur Barlow veut s'attaquer à quelqu'un en public, qu'il le fasse au nom de Jean-François Hamel, ce serait la vérité dans son cas. J'aimerais ça qu'il puisse se renseigner, et je suis toujours ouvert à aller le rencontrer.

2655 Dernière petite chose! Concernant la prise d'eau municipale. Notre réglementation ne reconnaît aucune différence entre une prise d'eau commerciale, municipale ou personnelle.

2660 Alors monsieur Barlow, je dois le rectifier dans ses faits, d'un point de vue légal, notre municipalité protège toutes les sources d'eau dont celles qui approvisionnent le village de Saint-Ferdinand.

2665 Alors nous ne voyons aucune distinction à faire. Que la municipalité de Saint-Ferdinand soit propriétaire ou non, nous faisons affaire avec des propriétaires de sources indépendantes au niveau de l'approvisionnement en eau, et nous traitons d'une égale façon tous ces propriétaires de ressources en eau.

Alors il est pas question de commencer à faire de différence entre une ou l'autre des sources, parce que monsieur Barlow l'a dit dans son mémoire.

2670 Voilà! Je me contiens, je vous remercie, je vous souhaite une agréable fin de soirée.

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie.

2675

Et c'est très apprécié, monsieur Hamel, que vous vous soyez contenu!

2680

SERGE GAGNÉ

PAR LE PRÉSIDENT:

J'ai encore une personne qui voudrait faire une rectification, monsieur Serge Gagné!

2685

Bonsoir monsieur Gagné.

PAR M. SERGE GAGNÉ:

2690 Bonsoir. Moi, je voudrais apporter quelques informations qui pourraient mettre en question ce qui a été dit tout à l'heure par monsieur Barlow, toujours le même, là.

2695 Lorsqu'il a mentionné que monsieur Vézina aurait été le présentateur d'un projet qui s'est appelé CUBER, donc là encore une fois, il a fait un peu une erreur, probablement d'information; son réseau semble un peu avoir des problèmes, là. Internet est trop vite pour lui, je pense.

PAR LE PRÉSIDENT:

S'il vous plaît, si vous pouvez faire la rectification!

2700 **PAR M. SERGE GAGNÉ:**

Oui, excusez!

PAR LE PRÉSIDENT:

2705 Il faut pas que ça devienne aussi un conflit ouvert qu'on appelle avec réverbération.

PAR M. SERGE GAGNÉ:

2710 Je peux vous dire que cette information est inexacte, parce que monsieur Vézina était président d'une corporation qui s'appelait COSODÉLO, la Coopérative de solidarité en développement local de Saint-Ferdinand, qui a présenté ce projet CUBER. Donc c'est pas un projet "power trip" de monsieur Vézina, ça n'a pas rapport du tout.

2715 Monsieur Vézina n'était que le président. Et que le résultat des démarches que la COSODÉLO ait faites, a été négatif, ça l'a entaché aucunement l'interprétation qu'il en a faite de dire que parce que monsieur Vézina était frustré, il est devenu un contestataire, tout ça. C'est vraiment déplacer la situation.

2720 Donc moi, je voulais rectifier que ce projet-là, CUBER, quand vous allez réécouter, ou si vous réécoutez, ça a pas vraiment rapport avec monsieur Vézina comme personne. Monsieur Vézina n'était que le président de la corporation, et c'est une corporation qui a été refusée tout simplement dans un projet de financement, c'est tout.

2725 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais pendant que vous êtes là, c'est quoi exactement ce projet-là?

PAR M. SERGE GAGNÉ:

2730

Bien c'est-à-dire, la COSODÉLO, c'est un projet qui avait comme intention de refaire une occupation renouvelée des bâtiments Saint-Julien, l'hôpital. Et à ce moment-là, bien, on avait soumis un projet dans le cadre des laboratoires ruraux où il y avait des possibilités d'aller chercher un financement pour travailler à développer une capacité d'accueil pour des nouveaux occupants, pour ce bâtiment-là.

2735

Et effectivement, il y avait des capacités de recevoir du financement. Et dans le parcours de ces démarches-là qu'on avait à faire, on a eu bien sûr à essayer d'obtenir la collaboration ou le support de la municipalité de Saint-Ferdinand où moi, je peux vous dire que ça a été très laborieux. Ça, c'est un fait, là. Ça a été très laborieux.

2740

On l'a eu effectivement, mais après beaucoup de démarches, après un an de démarches.

C'est pour ça que je reviens à son affirmation, elle est inexacte. C'est-à-dire qu'il peut pas relier ça à monsieur Vézina comme personne, que parce qu'il était frustré, il est devenu contestataire de ça.

2745

PAR LE PRÉSIDENT:

2750

On comprend.

PAR M. SERGE GAGNÉ:

Donc ça, il faudra radier ça.

2755

PAR LE PRÉSIDENT:

Il faut faire attention. Les transcriptions sont certifiées conformes. Donc il y a eu des rectifications, nous ne modifions pas les transcriptions.

2760

C'est pour ça que je dis toujours, faites attention, tout ce que vous dites est enregistré. Ce qui va être mis en notes, ça va être la série de rectifications qui vont dans le même cahier, autrement dit que ce soir.

2765

C'est pour ça qu'on demande toujours habituellement aux gens, bien, quand ils veulent faire des rectifications, de tenter autant que possible de les faire à la fin de la soirée, pour la même séance.

2770

Donc ce qu'on va avoir, dans le cahier des transcriptions, à la fin autrement dit, la fin ici, on va avoir toutes les rectifications que vous venez de faire.

PAR M. SERGE GAGNÉ:

2775 Est-ce que ça serait pertinent qu'on envoie, nous, la COSODÉLO, une confirmation de ça? Est-ce que ça vous serait utile?

PAR LE PRÉSIDENT:

2780 Si vous le jugez pertinent, bien entendu, vous pouvez le faire, monsieur Vézina aussi peut faire un document rectificatif par écrit aussi. C'est à votre discrétion.

Disons qu'on demande de faire diligence, ce serait dans les prochains jours, surtout que Noël s'en vient, pour pas qu'on se retrouve avec un document de rectification en février.

2785 Mais il y a possibilité de faire une rectification par écrit.

PAR M. SERGE GAGNÉ:

2790 Parfait, merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est moi qui vous remercie.

2795

YOLAND LECLERC

PAR LE PRÉSIDENT:

2800

Alors j'ai encore quelqu'un qui est inscrit, monsieur Yoland Leclerc.

PAR M. YOLAND LECLERC:

2805

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

2810

Bonsoir monsieur.

PAR M. YOLAND LECLERC:

Je voudrais faire une rectification par rapport à ce que monsieur Barlow a dit tout à l'heure.

2815 Il a dit qu'il comprenait pas pourquoi un groupe qui disait qu'en autant que la 16 serait déplacée, ça aurait été correct, puis tout était beau, là. C'est un peu ça qu'il a dit.

2820 Alors j'ai été représentant, porte-parole du CIRPÉÉ, le groupe de citoyens, et justement, ça a été un des éléments qui a fait qu'on se rendait compte qu'il y avait vraiment pas d'entente entre le groupe puis nos élus et tout ça, parce qu'on avait l'impression qu'on voulait réduire – parce qu'il y avait des problèmes particuliers. D'ailleurs, vous allez pouvoir voir dans les mémoires qu'on a présentés, dans l'historique, qu'on voulait réduire le mouvement citoyen à une (1) ou deux (2) éoliennes.

2825 Puis quand on s'est rendu compte que c'était pas de ça qu'on parlait, on parlait d'une demande particulière, d'un résident particulier, qui impliquait cette éolienne-là. Alors on a voulu réduire ça, si on règle ça, là!

2830 Alors c'est une des raisons d'ailleurs qui a fait qu'on a été obligé de changer notre position, puis de voir qu'il y avait pas moyen de s'entendre d'aucune façon à revoir le parc et voir la base, là.

2835 Alors c'est pas du tout de la façon que ça a été apporté, qu'on n'a jamais dit d'aucune façon, on règle la 16, puis c'est correct. On n'a jamais dit ça comme groupe de citoyens.

Il y a peut-être des citoyens, peut-être, qui étaient impliqués par rapport à ces éoliennes-là, je sais pas, mais il y a jamais eu, le groupe de citoyens qui était CIRPÉÉ, qui est devenu le RDDA, ça a été d'aucune façon à négocier pour une éolienne, des choses comme ça.

2840 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci pour la précision.

2845

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT:

2850 Alors ceci complète les demandes de rectification.

Je vais aller au discours de fermeture d'usage!

2855 De cette façon, avec le discours de fermeture, c'est de façon-là que nous mettons fin officiellement à la seconde partie de l'audience publique ou si vous aimez mieux, on met fin à la partie publique du mandat d'enquête et d'audience publique du Bureau.

2860 Quand je dis publique, c'est au niveau des séances publiques. Bien entendu, la Commission, elle, va poursuivre son travail jusqu'au début du mois de mars.

Dans les prochains jours, il est toujours possible de faire parvenir, sous forme de complément de mémoire, de l'information à la Commission.

2865 On va en faire le traitement. Je vous avise toujours que tout ce qui nous est envoyé est rendu public et déposé dans nos centres de consultation.

2870 Alors ceci me permet aussi de vous rappeler que vous pouvez consulter les documents déposés ainsi que les transcriptions. Donc est-ce que, madame Proulx, vous allez les remettre avant Noël, vous allez être bonne, OK, donc aussitôt qu'on les aura eues, nous allons les mettre en ligne.

Bien entendu, il peut arriver des fois des questions de jour ouvrable, là.

2875 Alors les gens pourront prendre connaissance de ce qui s'est dit dans le temps des Fêtes.

Les transcriptions sont disponibles sur le site Internet de la Commission et du BAPE, ainsi que dans les centres de consultation.

2880 Les centres vont demeurer ouverts, bien entendu, tout au long du mandat de la Commission, jusqu'au début du mois de mars, et même un mois après la sortie du rapport public du BAPE.

2885 Alors je vous dis qu'une fois que nous remettons le rapport, donc au plus tard, je pense que c'est le 3 mars, la ministre dispose d'un délai maximal de soixante (60) jours pour rendre le rapport public. Donc ça peut aller jusqu'au début du mois de mai pour que le rapport soit public.

Les centres donc demeureraient ouverts à ce moment-là au plus tard jusqu'au début du mois de juin où vous pourrez continuer à consulter les dossiers.

2890 Bon, concernant le droit de rectification, je l'ai mentionné tout à l'heure, alors on m'indique ici que vous avez jusqu'au 24 décembre pour nous envoyer une rectification par écrit.

2895 Si jamais vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, veuillez en faire part à madame Boutin incessamment, donc avant le 24 décembre. On va essayer d'accommoder les gens, mais on vous demande de faire un effort pour faire la rectification par écrit le plus rapidement possible. Mais nous comprenons, nous essayons d'accommoder les gens lorsqu'ils ont des contraintes.

2900 À défaut de le faire, la Commission pourrait décider de ne pas accepter si des rectifications arrivent trop tard et non annoncées, on pourrait refuser la rectification. Alors je demande votre collaboration encore une fois sur ce point.

2905 Je ne rappellerai pas non plus, je l'ai dit, je pense, suffisamment souvent, pour dire comment faire une rectification!

2910 Alors la Commission d'enquête, elle, quand je disais la partie publique est terminée, donc la Commission d'enquête va analyser, prendre en considération tout ce qu'elle a entendu au cours de la première et de la deuxième partie de l'audience publique, toutes les préoccupations que les gens ont manifestées au regard du projet. Nous allons porter une attention à l'ensemble des points.

2915 La façon usuelle de procéder des commissions, c'est qu'elles regardent les différents points et va déterminer quels en sont les points principaux et les points méritant une analyse de la Commission. Alors c'est de la façon que nous procédons.

2920 Comment on procède à l'intérieur d'une commission, alors on fait une analyse et on fait des constatations. Je l'ai déjà mentionné, un constat, disons que c'est un point charnière dans l'analyse, c'est une forme de conclusion technique, et à la suite de ça, habituellement, pas toujours, mais la plupart du temps, la Commission émet ensuite de ça un avis, c'est une orientation, c'est sa façon de voir les choses.

Normalement, l'avis peut contenir des suggestions ou des points de vue. Généralement, l'avis propose des actions, autrement dit.

2925 Également, je disais le 3 mars, c'est le 2 mars, excusez-moi, je me suis trompé d'une journée!

2930 Alors bien entendu, je tiens, au nom de toute la Commission, de tout le personnel du BAPE, à exprimer notre appréciation pour votre participation. On voit que les gens ont à cœur leur milieu de vie, c'est normal. Par contre, c'est évident, il y a eu un peu de tension, bon, ça fait partie des choses; ce n'est pas la première fois. J'ai fait une audience publique dans un climat qui peut être conflictuel, des fois il y a moins de conflits, ici on sent néanmoins une tension.

2935 Ce qui est important de mentionner, nous, le Bureau d'audiences publiques, c'est pas parce qu'on tient pas les projets à cœur, il faut pas nous interpréter comme ça, mais les commissions n'évoluent dans un dossier que de façon on pourrait dire ponctuelle dans le temps. C'est-à-dire qu'après le mois de mars, notre rapport est remis, on va nous confier de nouveaux dossiers, en tout cas pour ma part normalement, madame Bigué va prendre bientôt sa retraite, mais nous faisons d'autres dossiers.

2940

Je pense que l'élément qui revenait souvent ici ce soir et dans les journées précédentes, c'est quoi qu'il arrive sur le projet, qu'il soit autorisé ou refusé, on le sent, oui, il y a une tension, le besoin de réconciliation va être là autrement dit pour les communautés ici, quoi qu'il advienne du projet. D'ailleurs certains l'ont souligné dans leur mémoire.

2945

Les commissions du BAPE, on aimerait ça, nous aussi, évoluer dans un milieu moins conflictuel, parce que ultimement, le BAPE essaie de trouver des pistes de solutions pour améliorer les choses et essayer de voir comment faire des implantations harmonieuses de projets. Bien entendu, dans certains cas, bon, on évolue dans des situations plus conflictuelles où on peut pas faire de miracle non plus, mais il reste que nous prenons à cœur ce qu'on analyse.

2950

Comme je vous dis, nous sommes astreints à ce qu'on appelle l'impartialité dans nos analyses, elles doivent être faites à ce moment-là selon vraiment les faits que nous pouvons aller chercher.

2955

Dernièrement, dans ces dernières années, le BAPE bien entendu s'intéresse depuis plusieurs années au développement durable; effectivement, beaucoup de gens en ont fait allusion, avec l'introduction de la Loi sur le développement durable.

2960

Le BAPE cherche à faire une analyse systématique des seize (16) principes de développement durable, retient ceux qui s'appliquent principalement pour un projet, et on tente de pouvoir les comprendre et de voir comment ils peuvent s'appliquer, ces fameux principes, avec un projet.

2965

L'exercice, je qualifierais pas l'exercice encore d'expérimental, parce qu'on est assez avancé là-dedans, mais l'exercice est encore évolutif. Alors l'exercice peut être différent d'une commission à l'autre, c'est quand même des principes, une loi qui est récente et qui doit être encore approuvée.

2970

Mais nous faisons vraiment les efforts pour pouvoir conceptualiser les fameux principes au regard des analyses que l'on fait des projets.

Bien entendu, je vais aussi remercier tous les gens qui sont venus participer, les gens qui ont consacré de nombreuses heures d'ouvrage, de temps pour pouvoir faire leur présentation. J'ai remarqué aussi que plusieurs d'entre vous ont été présents aux audiences, à pratiquement toutes les séances, autant en première partie d'audience qu'en deuxième partie de l'audience. Alors c'est des témoignages d'engagement, et c'est aussi des témoignages que vous croyez à l'action du BAPE et au rôle et à l'utilité du BAPE. C'est aussi très apprécié de notre part, votre participation et votre présence.

2980

Et ça nous conforte aussi, à savoir, des fois on est comme n'importe qui, on se pose des questions, est-ce que le BAPE a sa raison d'être encore, mais quand on voit une participation très nombreuse, ça répond à cette question.

2985

Je voudrais aussi remercier notre personnel qui nous a appuyés également, ainsi que les personnes-ressources qui ont participé à la première partie de l'audience publique.

2990

Et sur ce, je vais vous souhaiter une bonne fin de soirée, des Joyeuses Fêtes, et au plaisir de vous croiser en dehors du projet où on n'aura pas de devoir de réserve, on pourra se parler plus ouvertement.

Alors je vous remercie.

2995

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

3000

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.

3005